REVUE SOCIALE

(CINQUIÈME LIVRAISON.)

Lyon, 15 mars 1845.

—

DE L'HYGIÈNE

DANS

SES RAPPORTS AVEC L'ÉTAT SOCIAL,

A PROPOS D'UN TRAVAIL

PUBLIÉ PAR LE CONSEIL DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT

DU RHÔNE (1).

Le Conseil de salubrité du département du Rhône vient de publier, par l'organe de deux de ses membres, MM. Monfalcon et de Polinière, un recueil intitulé : *Opinions et rapports du Conseil de salubrité*, qui comprend les travaux exécutés par ce Conseil, depuis sa fondation en 1822. Nous l'avons lu, hâtons-nous de le dire, avec un intérêt soutenu, et, en reconnaissant la haute valeur de cet ouvrage, nous ne faisons qu'exprimer une opinion basée sur un examen attentif et consciencieux. Le Conseil a eu raison d'appeler à son aide

(1) Les membres du Conseil sont actuellement : MM. E. Martin, président, Viricel, Tissier, Tabareau, Monfalcon, A. Dupasquier, Imbert, Pigeon, de Polinière, secrétaire.

la publicité qui, comme il le dit lui-même, est une condition d'utilité pour les rapports des Conseils de salubrité; s'ils ne sont imprimés, les services qu'ils rendent sont resserrés dans un cercle étroit. « Lorsqu'une amélioration hygiénique vraiment bonne est proposée, elle doit être connue de la grande famille française, et ne peut être circonscrite dans telle ou telle localité. Un procédé qui rend inoffensif l'exercice d'un art incommode ou insalubre, est la propriété de tous et ne saurait être exclusivement celle de quelques uns. Il y aurait donc avantage à réunir les Conseils de salubrité de Paris et des départements dans une même institution, dont le principe serait l'échange régulier entre les divers Conseils de leurs comptes-rendus annuels. Dès-lors un progrès en matière sanitaire qui serait introduit dans une commune, profiterait à toutes; et l'expérience d'un département se généraliserait rapidement dans tous les autres (1). »

L'intention du Conseil, en publiant ses travaux les plus importants, est donc on ne peut plus louable; et quant à la rédaction du recueil, elle est digne de la réputation de savoir et de talent des deux honorables médecins qui en ont été chargés. Le Conseil ne pouvait mieux prouver qu'il comprend l'étendue de ses fonctions, la gravité de ses devoirs, qu'en montrant ce qu'il a fait depuis vingt ans, et en annonçant ce qui lui reste à faire. Il ne s'est accompli aucun progrès de quelque valeur dans l'état sanitaire de la ville de Lyon et de ses environs, auquel il n'ait contribué, soit en donnant à l'Administration les avis qu'elle lui demandait, soit dans d'autres circonstances par sa propre initiative. Les attributions des Conseils de salubrité ont, en effet, une si haute portée, que leurs membres, pour peu qu'ils soient actifs et éclairés, sont dans

(1) Page 17 et 18.

la position la plus propice pour servir les intérêts généraux et particuliers de leurs concitoyens. Aussi est-il juste d'accorder à leurs travaux une attention reconnaissante, et nul n'a plus de titres à cette récompense publique que le Conseil du département du Rhône, dont les efforts, le zèle et les lumières sont connus de tous ceux qui se préoccupent de la santé des hommes.

« Un Conseil de salubrité, disent MM. Monfalcon et de Polinière, a pour fonction principale le soin d'écarter du voisinage de nos demeures tous les foyers d'infection qui pourraient en vicier l'atmosphère. Défenseur officiel de la santé publique, il veille sur elle avec une infatigable sollicitude, et la protége contre les empiétements de l'industrie. Certains arts indispensables versent abondamment dans l'air des émanations insalubres ou incommodes : consulté sur les moyens d'en faire cesser les inconvénients, le Conseil de salubrité ne sacrifie ni la propriété à l'industrie, ni l'industrie à la propriété; mais il impose à l'usine malfaisante des conditions qui en rendent le voisinage tolérable. Souvent il fait plus encore, ses utiles avis augmentent la puissance d'une fabrique et perfectionnent les procédés d'exécution. Quelques métiers dangereux altèrent gravement la santé et abrègent les jours du travailleur; le médecin ou le chimiste qui parvient à rendre leur pratique inoffensive, devient, à un haut degré, le bienfaiteur de l'humanité et de son pays. Telle est la tâche constante des Conseils de salubrité; ils ont sous leur surveillance spéciale, l'atelier de l'ouvrier, le lit du malade dans un hôpital et le pain du prisonnier. Sous quelque forme que se présente une grande agglomération d'hommes, nos devoirs nous prescrivent de rechercher si l'air, l'eau et le sol y sont ce qu'ils doivent être, quel que soit le caractère des agents d'infection qui existent

dans notre ville, c'est à nous qu'il convient d'en apprécier l'influence et d'en réprimer les effets (1). »

Telles sont ou plutôt telles doivent être les attributions des Conseils de salubrité ; mais celui du Rhône se plaint avec raison que plusieurs d'entr'elles ne lui soient pas reconnues, et des limites dans lesquelles l'Administration renferme son intervention. D'après l'arrêté de M. de Tournon en 1822, le Conseil de salubrité devait être consulté sur tous les objets qui intéressent la santé des citoyens et la police médicale. Ses attributions embrassaient les épidémies, les épizooties, la direction du service sanitaire des filles publiques, l'inspection des marchés, des rivières, des égoûts, des amphithéâtres de dissections, des procédés pour le nettoiement des rues et des fosses d'aisance, celle des prisons, des hôpitaux, des salles de spectacle, celle des ateliers incommodes, insalubres et dangereux, des bains publics et des dépôts de secours pour les asphyxiés, la police médicale, les dépôts d'eaux minérales, la rédaction des tables de mortalité, etc. « La moitié au moins de ces attributions, ajoute le Conseil, nous sont étrangères. Depuis dix-huit ans il n'a cessé de réclamer, et, toujours accueillies avec bienveillance par l'administration, ses demandes n'ont jamais obtenu un résultat définitif (2). »

Le Conseil ne se borne pas à se plaindre de ce qu'il n'est pas mis en possession de toutes les attributions que lui assignent la loi et les décisions administratives, il met en avant plusieurs mesures qui seraient propres à élargir le cercle de ses travaux et à favoriser l'efficacité de ses efforts. C'est ainsi qu'il voudrait qu'il lui fût permis d'étendre ses opérations à tous les points du département. Ce bienfait, actuellement irréa-

(1) Page 7 de la lettre au préfet du Rhône placée en tête de l'ouvrage.
(2) Page 14.

lisable, pourrait être obtenu par la nomination, dans les communes principales, de correspondants spéciaux du Conseil ; ils provoqueraient le dessèchement des mares et amas d'eaux stagnantes partout où ils existeraient, et, par leurs instructions aux gens de la campagne, rendraient inoffensive la pratique du rouissage du chanvre. On les chargerait d'une étude approfondie des habitudes de la population des champs, sous le rapport du genre d'aliments et de boissons, de la manière de se vêtir, de la durée et de la nature du travail; on leur devrait enfin un ensemble complet de renseignements, et, cessant d'être concentrés dans la grande ville, les bons offices du Conseil de salubrité s'étendraient jusqu'au moindre hameau. Les points principaux sur lesquels il conviendrait d'établir ces correspondants, sont : Villefranche, Tarare, l'Arbresle, Condrieu, Givors, St-Symphorien-le-Château. Le choix des délégués serait fait par le Conseil de salubrité, mieux placé que l'Administration pour trouver un personnel zélé et capable (1).

Sans doute il est à désirer que l'organisation des Conseils de salubrité soit perfectionnée et leur intervention rendue plus puissante. Dans leur état actuel, ils rendent à la société de grands services ; avec les améliorations qu'on réclame, ils en rendraient davantage. Mais en supposant ce progrès effectué, les mesures sanitaires rencontreraient encore, comme aujourd'hui, une foule d'entraves à leur application. Ces obstacles dont nous ne pouvons ici qu'effleurer l'examen et dont l'appréciation, pour être complète, demanderait certains développements, sont ceux qui résultent de l'état actuel de la Société, envisagée au point de vue de la misère publique et

(1) Page 17.

privée et des conflits qu'engendre une fausse et mauvaise organisation des industries.

L'insuffisance de la fortune publique, c'est-à-dire des caisses de l'état, du département et de la commune, pour pourvoir aux besoins de l'hygiène publique, cette insuffisance, disons-nous, est flagrante. Ne verrait-on pas bientôt disparaître plusieurs des causes d'insalubrité qui existent au plus haut degré dans la ville de Lyon, si cette commune pouvait, dans son budget, faire une plus grande part aux dépenses pour des travaux d'assainissement dont la science médicale atteste chaque jour l'urgence. Qu'est-ce qui entretient la malpropreté et l'humidité de la voie publique; qui empêche de faire pénétrer, par des élargissements entrepris sur une grande échelle, l'air et la lumière dans les rues étroites et sombres qu'habitent la maladie et l'indigence; qui a privé depuis si longtemps les habitants de Lyon d'une fourniture abondante d'eau potable; qui s'oppose à la substitution d'un pavé plus facile à balayer et à sécher à celui dont nous avons chaque jour l'occasion de vérifier les nombreux et graves inconvénients; qui retarde l'ouverture de rues nouvelles, la création d'un plus grand nombre de places et de marchés, et les plantations dont la présence sur quelques points de la ville serait aussi agréable qu'utile, en rafraîchissant et en purifiant l'atmosphère; qui empêche d'élever partout le sol de la cité au-dessus du niveau que peuvent atteindre les inondations de deux grands fleuves; qui retarde l'exécution de toutes ces mesures depuis si longtemps et si nécessairement réclamées par la voie publique, sinon le manque d'argent? Mais ce n'est pas encore dans cet ordre de faits que l'insuffisance de la fortune publique se fait sentir avec le plus de rigueur; c'est dans les établissements consacrés au soulagement des indigents dont la maladie, les infirmités, la démence, la vieillesse viennent accroître la

misère. Pour n'en citer qu'un exemple, voyons jusqu'à quel point les hôpitaux civils de Lyon peuvent répondre aux besoins qu'ils doivent satisfaire.

Il existe, à cet égard, dans le monde, un singulier préjugé, ou plutôt une ignorance inconcevable. Tous les jours nous entendons dire que les hôpitaux sont riches, très riches, et quand on apprend qu'un malade n'a pu être admis, faute de lits vacants, on s'étonne de ce que l'Administration n'augmente pas le nombre des lits. Chaque jour on nous interroge en ces termes : Avez-vous dans ce moment beaucoup de malades dans votre service de l'Hôtel-Dieu? Quand nous répondons que tous les lits de notre division sont constamment occupés, comme dans celles des autres médecins, et quand nous ajoutons que le service actuel de l'Hôtel-Dieu soit en médecine, soit en chirurgie, est de beaucoup insuffisant, on se récrie et l'on veut à peine ajouter foi à nos paroles. « Mais les hôpitaux sont si riches, dit-on, pourquoi ne pas construire un nouvel hôpital? » Pourquoi? Consultez le compte-rendu des recettes et dépenses que publie annuellement le Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu et de la Charité et vous verrez à quelle somme minime s'élève le boni à la fin de chaque année. Qu'on sache bien que les hôpitaux ne mettent leurs recettes au niveau de leurs dépenses qu'au moyen de la plus-value des terrains qu'ils vendent chaque année. D'ailleurs l'excédant des recettes ne saurait être mieux employé pendant plusieurs années encore, qu'à améliorer les conditions hygiéniques des hospices actuels. Cependant des hommes placés à un faux point de vue, et mal instruits de l'état réel des choses ont critiqué cet emploi des excédants de recettes et déversé sur les actes de l'Administration un blâme non mérité; c'est ainsi qu'on a vu, pour ne parler que de certains faits récents, un journal blâmer la substitution d'un parquet au carrelage dans

une des salles de chirurgie, et appeler cette dépense une dépense de luxe. N'a-t-on pas aussi désapprouvé la construction d'un promenoir vaste, aéré et planté d'arbres, à la place des maisons démolies sur la rue du Bourgchanin, en prétendant que l'Hôtel-Dieu avait assez de ses *cours spacieuses*. De pareilles critiques ne peuvent partir que du coin d'un bon feu, lorsqu'on a chaussé ses pantouffles et endossé sa robe de chambre. Mais a-t-on songé que le malade qui descend de son lit pour satisfaire un besoin, ou pour toute autre raison, n'a, lui, ni pantouffles ni robe de chambre, pour protéger ses pieds contre le contact d'un carreau glacé, et son corps contre celui d'un air qui n'est pas toujours très chaud dans une grande salle, surtout près des portes et des fenêtres? Quant aux cours de l'Hôtel-Dieu, il faut n'y être jamais entré pour dire qu'elles sont *spacieuses*, car l'idée qui se présente le plus naturellement à l'esprit de ceux qui les connaissent, c'est de les comparer à des cours de vieilles prisons, comme on en connaît quelques-unes, en raison de leur étroitesse, de la hauteur des bâtiments qui, même en été, permet à peine aux rayons du soleil d'y pénétrer, et de l'absence de toute végétation qui rend leur aspect nu et triste. Enfin, le promenoir construit à la place des maisons de la rue du Bourgchanin, a isolé l'Hôtel-Dieu de ce côté, et fait circuler autour de ce grand bâtiment une plus grande masse d'air et de lumière. On ne saurait donc trop louer l'Administration d'être entrée depuis quelques années dans la voie des améliorations réclamées par les lois de l'hygiène, dans l'intérêt des malades. Ces mesures tendent à diminuer la mortalité, à abréger la durée des maladies et des convalescences ; par conséquent elles accélèrent le mouvement des malades entrants et sortants, et permettent, dans un laps de temps donné, d'en secourir un plus grand nombre.

Quittons ces aperçus que nous pourrions facilement élargir, et voyons, après l'insuffisance des ressources du trésor public, quelle autre cause non moins générale s'oppose aux progrès de l'Hygiène publique. Cette cause réside dans les conflits multipliés qui naissent de la divergence et de l'antagonisme des intérêts, c'est-à-dire de l'organisation fausse et incohérente, ou plutôt de l'absence d'organisation dans les travaux industriels. Ces conflits qui apportent souvent un obstacle insurmontable à la réalisation des mesures les plus sages et les plus habiles indiquées par les Conseils de salubrité, sont si nombreux que nous nous bornerons à n'en rapporter que quelques exemples parmi les plus saillants.

La fabrication d'une foule de produits est plus ou moins insalubre, telle est celle des acides minéraux, des cendres gravelées, des suifs, de la soude, des sulfates de soude, du bleu de Prusse, etc., etc. Les opérations chimiques qu'elle exige s'accompagne du dégagement de gaz irritants, âcres, corrosifs, nauséabonds et dangereux pour la santé de l'homme. Pour pallier ces inconvénients, la loi et les conseils de salubrité qui dirigent son application, imposent au fabricant l'obligation d'employer les procédés de fabrication les plus propres à atténuer l'influence des émanations nuisibles, ou d'établir ses ateliers à une certaine distance des lieux habités. Comme les procédés prescrits en pareil cas sont souvent les plus dispendieux, le fabricant ne se soumet qu'à son corps défendant à l'application d'un moyen qui peut compromettre le bénéfice de son entreprise, et il tend sans cesse à échapper à la surveillance, d'ailleurs très mal exercée par l'administration. Quant au second moyen indiqué, il n'est parfois ni moins vexatoire, ni moins illusoire. Qu'un fabricant, par exemple, construise un atelier insalubre au milieu des champs, comme il n'y a pas d'habitation à la distance voulue, il ne rencontre aucune

opposition. Mais un an, dix ans après, les propriétaires voisins, pour tel ou tel motif, veulent bâtir sur leur terrain et vont se plaindre à l'autorité de l'insalubrité de l'atelier placé dans leur voisinage. Alors de deux choses l'une : ou l'on maintient l'industriel dans sa jouissance, et alors on nuit à celle du propriétaire voisin, puisqu'on l'empêche de bâtir en tolérant près de lui un foyer d'insalubrité qui déprécie sa propriété ; ou bien au contraire, si le droit de ce propriétaire paraît plus digne de protection, on impose au fabricant des mesures onéreuses, ou on l'oblige même à transporter ailleurs son établissement, et l'on porte ainsi très injustement une atteinte grave à l'exercice de son droit de propriétaire et d'industriel. Dans presque tous les cas de ce genre, il est impossible d'accorder une protection efficace à des droits également fondés, à des intérêts également légitimes.

Les industries insalubres entraînent avec elles d'autres maux dont la loi ne s'est point préoccupée, et auxquels une meilleure organisation du travail pourrait seule remédier. Si, comme nous l'avons vu, la santé des hommes qui habitent dans le voisinage d'un atelier mal sain peut à peine être garantie, un danger bien plus grave menace les ouvriers qui sont, chaque jour, pendant douze à quinze heures, en contact par le toucher ou la respiration avec les substances délétères qu'ils manipulent, les préparations de plomb, l'étamage et la dorure au mercure, etc., produisent, comme on le sait, des effets désastreux sur l'organisme humain, et c'est en vain que les médecins protestent contre l'insuffisance de la législation qui est restée muette, lorsqu'il s'agirait cependant de protéger contre des chances de mort ou de maladie, plus inévitables que celles de la guerre, les malheureux ouvriers que le besoin force de se livrer à une industrie dangereuse faute d'occupations plus salubres. Sans doute la science finira par trouver

des procédés de plus en plus efficaces pour atténuer ces dangers, ainsi qu'elle y est déjà parvenue pour plusieurs industries, autrefois très funestes, aujourd'hui presque innocentes pour ceux qui en font leur gagne-pain. Mais, en attendant ces progrès si désirables, il y aurait un moyen simple et facile de remédier aux inconvénients que nous venons de signaler, ce serait d'abréger les travaux de ce genre; chaque ouvrier, au lieu d'y consacrer douze à quinze heures par jour, n'en passerait qu'une ou deux dans l'atelier. Mais, dira-t-on, ce moyen est inapplicable dans l'état actuel de l'industrie; d'accord. Que la société reconnaisse donc la nécessité, l'urgence d'organiser le travail. Cette organisation, basée sur l'association du capital, du travail et du talent, suivant la formule de l'Ecole sociétaire, aurait, entre mille autres avantages incalculables, celui de rendre inoffensives la plupart des professions actuellement dangereuses, puisque le travail serait varié et pourrait avoir lieu par courtes séances.

L'hygiène a donc des rapports très intimes avec les questions les plus élevées de la science sociale, tant la solidarité est étroite entre toutes les conditions inhérentes à la nature humaine. Si l'homme veut atteindre le but pour lequel Dieu l'a placé sur la terre, ne faut-il pas qu'il agrandisse et perfectionne l'instrument principal de sa volonté, son intelligence! Mais cette intelligence peut-elle être active, vigoureuse, saine, puissante, si elle ne s'allie à un corps sain? Le type du beau, chez l'homme, n'est-il pas exprimé par ces mots : *Mens sana in corpore sano?* Oui, l'état sain du corps est éminemment favorable à l'exercice de l'intelligence, et c'est ainsi que l'important problème de l'amélioration physique de l'individu et de l'espèce, se lie étroitement à son perfectionnement moral et à celui du progrès de l'humanité entière vers ses hautes destinées. En un mot, la santé est nécessaire au bonheur, elle en

est la base et le point de départ. Lorsqu'on voudra sérieusement préserver l'homme de sa race de la plupart des maladies, on comprendra qu'il faut d'abord s'attaquer à la misère, la détruire. Si après avoir compris cette nécessité, on étudie la misère dans ses véritables causes, on verra qu'il faut combiner les intérêts des hommes, et les associer de manière que chacun d'eux puisse trouver une satisfaction légitime à ses besoins de liberté, d'ordre et de justice. Une fois supprimée la plupart ou même la totalité des conflits engendrés par la divergence, l'antagonisme, la concurrence hostile qui règnent aujourd'hui en foule entre les intérêts individuels, l'application des lois de l'hygiène serait aussi facile qu'heureuse dans ses conséquences.

Tels seraient les effets immédiats d'une bonne organisation du travail dans les rapports avec l'Hygiène publique. Mais s'arrêteraient-ils là? il est permis de croire que non. Après la misère et les vices qui s'y rattachent, une des causes les plus générales de la maladie se trouve dans les conditions de l'atmosphère, c'est-à-dire dans la température et ses vicissitudes, dans l'état d'humidité ou de sécheresse de la terre et de l'air, dans la composition de ce fluide, dans certaines conditions électriques, dans la quantité de lumière, dans les vents et autres circonstances météorologiques plus ou moins positivement reconnues par les sciences. Or, le desséchement de tous les marais et de tous les amas d'eaux stagnantes, fera presque disparaître toutes les maladies d'origine paludéenne et les typhus. La culture, quand elle sera générale, c'est-à-dire étendue à toutes les parties cultivables du globe, quand elle sera méthodique, non seulement multipliera les changements qu'on a déjà remarqués dans des localités restreintes, mais produira des modifications plus profondes, plus puissantes que celles qu'a pu déterminer une culture très imparfaite en-

core et très circonscrite ; en un mot, il s'opèrera sur le globe une véritable restauration climatérique, telle que les excès de la chaleur dans la zone torride, du froid dans les zones polaires, et les variations brusques du chaud au froid, dans toutes les zones, seront profondément modifiés et atténués dans leur influence sur l'organisation des êtres vivants. Cette restauration des climatures nous paraît plus que vraisemblable, même sans faire intervenir aucune des autres causes invoquées par l'ingénieuse et savante théorie de l'Analogie universelle, c'est-à-dire sans supposer qu'il surviendra des changements dans les rapports actuels des planètes et dans les conditions d'électricité et de lumière qui règnent aujourd'hui sur le globe terrestre. La conquête de la surface de la terre est à peine commencée ; son exploitation, œuvre la plus immédiate que l'homme doive accomplir ici bas, n'a révélé jusqu'à ce jour que la faiblesse de ses efforts, l'incohérence de ses méthodes, en même temps que l'immensité des travaux qui sont encore à entreprendre. Mais celui qui sait percer les voiles de l'avenir, qui sait sur un échantillon juger de l'œuvre entière, celui-là prévoit les conséquences d'un sage emploi des forces de l'humanité, c'est-à-dire de l'Association harmonique, sur la transformation du globe et secondairement sur le bien-être et la santé de l'homme.

Que nos vœux et nos efforts hâtent donc l'avènement du jour où l'Association, mieux étudiée, mieux comprise, scientifiquement appliquée à l'organisation de toutes les industries, viendra concilier, accorder tous les intérêts, combiner tous les actes dans des rapports équilibrés, fournir à tous les besoins physiques, moraux, rationnels et religieux, les moyens d'une satisfaction légitime, en un mot, identifier le bien général avec le bien individuel ! Qui oserait limiter la puissance de ce levier à l'aide duquel l'humanité doit entrer dans la pre-

mière des phases supérieures de son mouvement ascendant, et atteindre d'un pas désormais sûr et rapide l'apogée de ses glorieuses destinées?

Note sur l'Association.

Le mot d'*Association* est souvent employé; il en est peu de plus mal définis, de plus mal compris. On l'applique à une foule de faits qui ne sont nullement des faits d'Association. Il faut donc distinguer celle qui est vraie de celle qui est fausse. La première, qui *seule* mérite son nom, se caractérise : 1° *par l'unité d'effort, d'action et de but entre tous les associés*; 2° *par leur libre concours*; 3° *par une juste participation de chacun au produit créé par tous.* Elle réalise la convergence des intérêts, l'accord de l'intérêt privé avec l'intérêt général, en d'autres termes, l'*Unité de l'homme avec ses semblables.* La formule de ces rapports harmoniques, dans l'industrie, se traduit par ces mots : *association du capital, du travail et du talent.* Un caractère non moins *essentiel* de la véritable Association, c'est qu'elle s'applique à des *éléments divers*; sans cela elle ne serait point harmonique, elle ne serait ni vraie, ni bonne. Si, en effet, elle réunissait des éléments identiques, elle ne serait autre chose qu'une addition, ou la conversion d'une petite chose en une plus grande. Ainsi, deux capitalistes qui réunissent leurs capitaux s'unissent, mais ne s'associent pas, puisqu'ils ajoutent un capital à un autre capital, une unité à une autre unité de même nature; cette opération n'est qu'une addition. L'élément travail où l'ouvrier, en se réunissant à un autre ouvrier, n'opère pas davantage une véritable association, et, dans les cas très communs où ces additions produisent une masse puissante, le capital où le travail lui-même peut devenir oppressif ou tyrannique vis-à-vis des autres

agents ou éléments producteurs ; il y a alors ce qu'on appelle *coalition*, soit des ouvriers ou du travail contre le capital, soit des capitalistes ou du capital contre le travail. Ce nom de coalition s'applique avec autant de vérité aux capitalistes qu'aux ouvriers, suivant les cas.

Ce qu'on observe en musique fera encore mieux comprendre ce que nous venons de dire. Obtiendrait-on l'harmonie si tous les instruments d'un orchestre faisaient en même temps la même note? Non, il n'y aurait qu'*unisson*, c'est-à-dire une somme de sons identiques par le ton. De même encore, si, dans un orchestre, on augmentait démesurément le nombre de certains instruments comme les contre-basses ou les trombonnes, que deviendrait le son d'un seul violon ou d'une seule flûte? Il serait masqué, écrasé, annulé par le son trop fort, trop puissant des autres instruments devenus trop nombreux. Ces deux modes d'association seraient vicieux dans la musique, ils ne le sont pas moins dans la société actuelle où l'on en trouve mille exemples plus ou moins variés. Qui dit Association ne dit donc pas identification, ni absorption, mais rapprochement, combinaison de plusieurs éléments dans des rapports tels que chacun d'eux remplisse sa fonction, joue son rôle, *fasse sa partie*, comme on dit en musique, et ne cède, par moments, une portion de son individualité que pour la recouvrer plus entière, dans un autre instant, et l'exercer avec plus de puissance.

Le Dr F. Barrier,
Chirurgien en chef désigné de l'Hôtel-Dieu.

(*Travail lu à la Société médicale d'Émulation.*)

TROIS CONVERSIONS.

. . . On ne s'attendait guère
A voir Ulysse en cette affaire.
LAFONTAINE.

Désappointement. — Le P. Lacordaire à Grenoble. — Épanchements. — Citations. — Impressions romantiques à Châlais. — Imprécations. — Histoire anonyme.

J'avais vu le P. Lacordaire à Grenoble pendant le carême de 1844. Désireux d'entendre encore la parole divine, je me dirigeai, le 24 février, à dix heures du matin, vers la cathédrale lyonnaise, décidé à braver trois heures d'attente, escortées d'un rhume de cerveau. J'étais muni, à tout événement, d'un bonnet de soie noire, d'une bonne provision de patience et de cinquante centimes, viatique indispensable, aujourd'hui, à tout honnête homme jaloux de se convertir. Hélas! pompe inutile! J'avais compté sans *son Éminence :* — Je trouvai les huis fermés et bordés de baïonnettes... Désappointé, je demandai poliment à l'une de ces baïonnettes, — visiblement émue de ma question, — le mot de cet appareil belliqueux, et j'appris que les fidèles établis dans l'église, depuis l'aurore, ne laissaient de places qu'à ceux, plus fidèles encore, qui pouvaient présenter — une *carte d'admission!*

— Et cependant toutes les places réservées n'étaient pas occupées, attendu que l'argent est rare... Tant est que ce même jour, mon petit ami Xanthus — garçon fort matinal et peu opulent — essayait vainement d'entendre le prédicateur,

derrière cent chaises vides, gardées par d'autres baïonnettes.

On ne dit pas que ces chaises privilégiées se soient rendues aux éloquentes dissertations de l'orateur...

Quoi qu'il en soit, ne voulant point sonder les décisions économiques du docte chapitre, je me retirai plus pécheur que devant.

— Mais si le candide Télémaque, privé des discours de Mentor, par l'avarice de Métophis, — comme chacun sait, — se consolait, sous les palmiers égyptiens, avec le sage Termosiris, le souvenir et des airs de flûte, il me sera bien permis d'évoquer le passé, — d'autant que je ne joue d'aucun instrument : — d'ailleurs cela ne coûte rien, et « les souvenirs sont la richesse des gens ruinés. »

Néanmoins, je ne ferai ni l'appréciation ni le compte-rendu des discours de M. Lacordaire dans la vieille ville dauphinoise : une plume plus exercée que la mienne les appréciera dans notre prochain numéro, et, quant à l'analyse, il y aurait double emploi avec le *Moniteur Judiciaire*, — car le célèbre dominicain, — traitant partout la même série de sujets — *improvisait* à Grenoble ce qu'il *improvise* à Lyon.

On ne trouve pas vingt manières de rendre clairement et éloquemment la même preuve.

Je me bornerai : chaque dimanche, aussi chaque jeudi, me trouvait au pied de l'autel ou dans la salle du séminaire grenoblois, à la conférence familière qu'il donnait aux étudiants. J'écoutais bien ; je comprenais quelquefois ; j'admirais sans relâche, pour me consoler de ne pas comprendre toujours, et certes, tous les auditeurs ne pourraient pas vous en dire autant : je m'en rapporte à cet excellent Maxence, le suisse allobroge, lequel s'endormait à coup sûr, à l'exorde,

dans son habit écarlate, s'en remettant — pour le réveil — à la charité de ses voisins.

Le P. Lacordaire nous quitta le dimanche de la Pentecôte, non sans avoir essuyé une flatteuse allocution de M. de Ventavon, bâtonnier des avocats, allocution à laquelle il répondit avec tout l'esprit, tout l'a-propos qu'on lui connaît.

Bien que vous n'ayez pas la barbe vénérable de Termosiris, — lecteur ou lectrice, — je veux vous faire quelques confidences, bon gré mal gré : donc, je ne sais pas si je suis observateur; mais je suis certain d'être fort curieux. A l'âge de cinq ans j'ouvris la bosse d'un polichinelle superbe, doré sur toutes les coutures, afin de savoir ce qu'elle renfermait, et si j'ai peu voyagé, en revanche j'ai projeté bien des voyages! — M. Lacordaire une fois parti, je fus pris d'un immense besoin de locomotion. Je menai subitement la vie la plus aventureuse : Bougainville, le Shandy de Sterne, le symbolique Ahasvérus, milord Cochrane — qui a fait, dit-on, trois fois le tour du monde à pied — étaient, auprès de moi, sédentaires comme une ménagère hollandaise, — ou comme ma bonne tante qui ne voyageait point en voiture, parce que la voiture lui donnait le mal de mer, — et encore moins en bateau, parce qu'elle craignait l'eau comme le feu...

Ma première tournée fut à l'intention du R. Père. Accompagné d'un camarade de Bazoche, Albert de Beaurocher, j'allai visiter à Chalais — pic dauphinois — une ancienne chartreuse acquise récemment par M. Lacordaire pour servir de succursale à sa maison de Nancy. Je partis, avide de péripéties : j'étais résolu, dès-lors, à donner mes *commentaires* en deux volumes.

« A peine sortions-nous des portes de Trézène » notre cheval partit plus prompt que l'éclair, et nous de nous réjouir en enfants de ce fait inoui dans les fastes hippodromiques des

chevaux de louage. Notre joie fut courte : le cocher nous apprit bientôt que Timoléon, saisi d'un emportement dangereux était sourd à sa voix... — Ses mains l'avaient nourri pourtant! — Jugez de notre terreur. Le noble coursier, trop fier de son agilité anormale, brisait déjà la calèche en descendant une pente fort difficile, et les paysans criaient en nous voyant passer. Dans cette occurence périlleuse, je supputai bravement l'état de mon pauvre corps s'il était précipité hors du char ou traîné comme Hippolyte, et, après ce monologue très rapide, — je vous assure, — je m'élançai sur le chemin. Au moment où je touchais la terre, je sentis la pesanteur de mon individu doublée par une pression, un poids quelconque : c'était mon digne ami qui venait d'être jeté sur moi en façon de projectile, — tandis que le cocher roulait sur le versant d'une côte pierreuse. — Nous étant préalablement tâtés et nous trouvant sains et saufs, nous courûmes à son aide, — et il était temps : quelques mètres le séparaient d'un précipice. Le pauvre diable était couvert de contusions. Nous le fîmes transporter dans une auberge voisine où il nous recommanda, d'une voix expirante, de dire à son patron qu'il n'y avait pas de sa faute, — ce que nous promîmes du fond du cœur. De Beaurocher fut plus tard son Théramène éloquent.

Un Romain, docile à la voix des augures, se fût arrêté là; mais nous, esprits forts, nous continuâmes notre route à pied. Je dirai plus : le danger passé, je n'étais pas fâché d'avoir essuyé un petit accident qui devait jeter de l'intérêt sur ma relation future. O vanité!

Après une pénible ascension au milieu des sentiers alpestres, nous trouvâmes un vaste bâtiment construit dans le style de la grande Chartreuse, sa voisine, — et cinq Dominicains qui nous reçurent avec beaucoup de courtoisie. Les R. Pères,

armés de bâtons blancs, nous promenèrent trois heures durant aux environs du monastère. Au retour, une collation nous attendait; vous le voyez, on ne pouvait pas faire plus gracieusement les honneurs du domaine. Je ne vous parle pas d'un miel plus doux que le miel antique — de classique mémoire — dont on nous régala; ni d'un généreux vin d'Espagne — découvert dans une cave oubliée — qui nous fit apprécier les joies monastiques du siècle dernier : Brillat-Savarin lui-même eût trouvé ces jouissances au-dessous du magnifique spectacle que nous avions sous les yeux.

Figurez-vous un vieux cloître aux toits orientaux, enfoui dans un massif de grands chênes. Çà et là quelques lilas, quelques accacias en fleur, égarés sur une verte pelouse, plus riche que tous les tapis persans ensemble; des bancs de bois au fond de bosquets bien sombres; des allées d'arbres où l'on ne se voit pas; des monticules couronnés de bois-taillis et de vastes clairières. Puis, au loin, d'éblouissants glaciers, se détachant sur un ciel presque aussi bleu que le ciel italien. — Plus près, des gorges noires, des ravins profonds où roulent des torrents. — De l'ombre et du soleil; de la neige et des fleurs; des réduits mystérieux et de larges horizons avec des plaines, des méandres et l'infini ! — Souvenez-vous des plus beaux sites que vous ayez vu, appelez à votre aide toutes les richesses de votre imagination, et vous serez peut-être au-dessous de cette splendide réalité.

Vous me direz malicieusement — belle lectrice — qu'un pareil séjour est peu ascétique, — mais, outre qu'à mon avis rien n'est aussi religieux qu'un beau paysage, — l'hiver, très long dans cette contrée, fait de mon insuffisante description, une contre-partie désolante. N'enviez donc pas trop le sort des R. Pères.

Le soir de ce jour mémorable, à cinq heures, nous redes-

cendions la montagne en faisant des vœux pour l'ordre de St. Dominique qui reçoit si bien les voyageurs ; — et le lendemain une même alcove abritait les deux pèlerins.

— Malédiction ! Un voyage au Châlais, à travers les défilés les plus sauvages, les villages les plus primitifs, sans événements remarquables ! Quoi ! vingt lieues sans beefteak d'ours ; sans rencontre sinistre ; sans aventures de brigands, sans apparitions fantastiques !

Au lieu de cela :

Des rouliers inoffensifs dont on pourrait à peine faire des contrebandiers médiocres ; de prosaïques cotelettes ; des indigènes goîtreux ; des chutes renouvelées des Grecs !

— *C'est à désespérer les cœurs les plus fervents.*

Le moyen de faire une épopée palpitante avec ces éléments. — Le moyen, s'il vous plaît !

O Gil Blas ! ô Guzman d'Alfarache ! — mes bons amis — vous ne connaissiez pas votre bonheur lorsque vous rencontriez à chaque hôtellerie de complaisants voyageurs qui vous contaient de belles histoires en quatre chapitres ! Vous n'aviez pas besoin, pour nous donner des livres immortels, de décrire — les rives du Tage — les flots majestueux du Guadalquivir — la Sierra-Morena — qu'ils vous vissent passer en mantelets brodés ou bien en courtes soutanelles ! Aujourd'hui le bon temps est passé : toutes les histoires se ressemblent, et de la meilleure, on ne ferait pas une pièce de la Foire !

Je brûlai deux cigarres en signe de détresse.

— Parbleu ! j'ai votre affaire, — dit tout-à-coup Albert — en toussant horriblement — mais ne fumez plus, pour Dieu !

— Bah ! une actualité ?

— Parfaite... mon récit a trait — indirectement, il est vrai, — à M. de Lacordaire.

— Historique ?

— Excessivement historique.

— Vous avez des autorités?

— Vingt pour une : trois bouquins respectables et la parole de M. Sappey, dernier propriétaire du Châlais, entr'autres.

— Je vous écoute !

Et il me narra la légende suivante. N'ayant pas la mémoire des noms, ni celle des dates, vous les chercheriez vainement dans mon racont; Albert aussi ne les savait guère mieux, et je suis trop scrupuleux pour en inventer. — Périsse plutôt la clarté du récit !

La scène se passe au moyen-âge, à peu près.

Un chevalier se prit d'amour pour une belle châtelaine, et comme il était bien fait de sa personne et que nul paladin — de Paris à Damas — ne rompait une lance aussi galamment que lui, il ne tarda pas à faire partager sa passion.

Malheureusement, la douce blonde était mariée à un certain baron que vous nommerez à votre fantaisie — baron barbu, méchant, pillard s'il en fût; une façon de barbe-bleue enfin. *Mondit* baron, averti par un vieil écuyer maure — dont le nom malencontreux m'échappe aussi, — surveilla son épouse, obtint la certitude d'une infidélité et sentit son courroux grandir de toute la hauteur des courbes allégoriques, dont la légèreté des femmes et la verve des mauvais plaisants, paraient déjà le chef des époux prédestinés...

La catastrophe n'était pas éloignée; mais un page — beau page — trente ou quarante fois plus diligent que le page chanté dans la romance de Marlborough, — et qui pouvait bien s'appeler Chérubin comme celui de Beaumarchais, ou Aubry comme celui de la Royne de Navarre, — prévint heureusement nos tourtereaux. — Tout tremblants et n'ayant ni bottes de sept lieues, ni anneau de Salomon, ni ailes de gnomes, ni balais de fées, ils furent réduits à la triste nécessité de se

sauver sur un prosaïque cheval, par monts et par vaux, à la manière du Templier et de Rebecca qui fuyaient sur ces devants de cheminée, que, pendant notre enfance, nous rencontrions toujours sur les quais, attrayants comme les papillons du petit Chaperon-Rouge....

Or, le maudit écuyer — le mauvais ange du manoir, — avertit encore trop tôt le courroucé baron, et celui-ci prenant un vaillant cheval, amené de Palestine, se mit à poursuivre le ravisseur et la femme ravie... ravie de quitter son mari, dirait M. Sauzet. — Le joli page — le bon ange — le vit bien partir; mais hélas! sa pauvre petite haquenée, précieux cadeau de la baronne, n'allait jamais que du château à l'église et de l'église au château : lui-même ne connaissait pas d'autre chemin!... — Il implora bien Angélina, la fée des pleurs : il paraît que dès cette époque, les fées — on ne sait pourquoi — n'entendaient plus, Angélina ne répondit pas, — et il se vit forcé de prier tout simplement son patron — le puissant St. Jehan, je crois, — confiant ainsi le sort de sa dame bien-aimée à la sollicitude du bien-aimé de Jésus.

Pendant qu'il priait et pleurait, le baron volait, volait, et graces à la marche surnaturelle de sa monture, graces aussi aux nombreux baisers donnés et rendus par nos tendres fuyards, il atteignit son infidèle à l'embranchement de Voreppe, près de la chartreuse du P. Lacordaire. — Las! s'ils avaient eu cette écharpe merveilleuse dont il est parlé dans les contes persans, ils s'en seraient couverts, et l'épée du terrible époux eût frappé dans le vide; mais depuis longtemps les écharpes ne cachaient rien qu'on ne pût prendre... et les deux hommes se trouvèrent en présence. Les fers se joignirent, les étincelles volèrent; bref, — après un combat fort au-dessus des combats épiques, — le mari, suivant l'usage

antique, tomba percé de coups, tandis que la blonde pécheresse s'évanouissait, comme de raison.

Un mois plus tard, Agnès, Marthe ou Marguerite, — vous choisirez, — parfaitement remise de son indisposition, faisait damner d'envie les brunes filles de la molle Florence. Le beau meurtrier, devenu son époux, mettait à contribution toutes les délices d'une terre féerique, pour assurer l'oubli du fatal événement qui avait présidé à leur cérémonie nuptiale : enfin, il semblait que la mort seule pouvait briser une chaîne aussi fleurie...

La jalouse ne se fit pas attendre : un jour elle surprit l'adultère au milieu d'une fête somptueuse; elle lui parla d'anneau rompu, de damnation éternelle... Son vieux squelette est un prêcheur si persuasif!... — En quittant ce monde, la Madeleine fit amende honorable et l'assassin fut maudit.

Dix ans, on vit un homme errer de ville en ville, donnant quelques bons coups d'épée à toutes les batailles, achetant un peu de plaisir à toutes les Laïs, des larmes à toutes les Elvire..... buvant à tous les verres, se chauffant à tous les soleils, ainsi que cet éternel Ahasvérus, le juif errant; puis, un soir, il vint pâle, brisé, sur la route de Grenoble, au pied de la chartreuse du P. Lacordaire... — Quand il eut péniblement cherché une place qui lui rappelait un triste souvenir de femme oublieuse peut-être... il monta lentement au monastère, et se fit conduire chez le prieur.

Il n'est besoin de vous dire — malgré la forme mystérieuse et dramatique de mon véridique récit — que ce visiteur étrange est le chevalier, notre héros; que la grace que vous attendez et moi aussi, lui était venue, un beau matin, — entre un coup d'estoc et un coup de taille. — Vous avez également deviné, — en dépit de mes airs discrets, — l'inévitable dénoûment. Quoi qu'il en soit, je n'abdique pas mon droit

de narrateur; j'irai jusqu'au bout, en vous faisant grace, toutefois, de la conversation éminemment pieuse, établie entre le prieur et le pénitent.

Lorsqu'il eut prouvé au révérend une vocation profonde pour l'état monastique, il se confessa : peu à peu les confidences générales devinrent particulières, et, — nous croyons qu'elles étaient loin de ressembler à celles tant de fois écoutées aux confessionnaux, quand c'était au tour des jeunes filles...; — car le bon prieur pleurait, pleurait plus que le confessé.

— « Aurai-je l'absolution, mon Père? » dit le novice.

— « Oui, Dieu te pardonne, répondit le prêtre.

— Et, d'une voix éteinte, il ajouta : « Et le baron aussi t'a pardonné!...

Le lendemain, il y avait grand cérémonial à la chartreuse. Le général de l'Ordre officia lui-même pour l'enterrement du baron...

Cinq ans après, vous n'eussiez pas reconnu le chevalier repenti sous la robe sévère des prieurs.

— Arrivé à cet endroit de la légende, je m'endormis du sommeil du juste. Lecteur, je vous en souhaite autant.

(*Extrait des Mémoires de L. H.*)

SIMPLE CRITIQUE

A PROPOS D'UN FEUILLETON.

Nos lecteurs désirent-ils savoir comment on juge les questions sociales dans quelques journaux de notre ville? qu'ils suivent avec nous un feuilleton intitulé *la Femme libre*, et ils

verront comment, sans être les apôtres des maximes, dont l'auteur orne ses citations, nous avons été amenés à défendre le terrain de nos idées contre les envahissements de sa critique.

Dans un style, qui n'est ni fort correct, ni très-harmonieux, notre écrivain s'écrie en commençant: « La question » du mariage a été agitée à toutes les époques où la société » s'ébranle, où tout semble craquer, comme si l'ordre établi ne tenait pas à plus d'un clou; alors plus de frein, sur » tout on délibère : plus de réserve, plus de liberté que pour » tout honnir. » Saisissez-vous la hardiesse de ces figures : *La société qui craque et ne semble plus tenir qu'à un clou.* — Admirez comment dans la même phrase on peut faire entrer cette antithèse étrange : *Plus de frein* et *plus de liberté.* Mais ne chicanons pas trop sur les expressions, suivons la marche de l'auteur; après avoir expliqué « que la révolution de 1830 » avait mis en émoi le ban et l'arrière-ban des Parisiennes à » demi-lettrées, quasi savantes, quasi éduquées, quasi sentimentales, » il commence sa critique « à la pédantesque » Héloïse de J.-J. Rousseau, qui discute sur les points les » plus délicats de ses sensations, comme un étudiant allemand soutiendrait une thèse. » Voilà un chef-d'œuvre, reconnu pour tel par le jugement de la postérité, singulièrement ravalé par notre Aristarque, et cela en deux traits de plume; observez encore quel rapprochement entre le romantisme de 1830 et la nouvelle Héloïse, née plus de soixante ans avant, et cette comparaison avec un étudiant allemand, qui soutient une thèse! A la vérité, nous avons entendu des étudiants de tous pays soutenir des thèses, mais *allemand* est plein de raillerie.

L'auteur arrive ensuite à l'année 1820, et cite quelques fragments de l'ouvrage d'une dame prussienne nommée Rachel

de Varnhagen, il avertit que ces citations seront du *neuf pour bien du monde.* — Nous avouons être compris dans ce nombre; car nous ne connaissons point cette dame, ni sa doctrine, et par conséquent n'avons pas à la discuter. — Après l'avoir accablée de termes peu polis, il s'écrie : « La vile » chose que le cynisme; l'horrible idée qu'un Diogène en » jupon, qu'il se nomme Rachel de Varnhagen ou lady Mon» taigu ! » Voilà trois personnages accolés sous une épithète moins que flatteuse. Lady Montaigu, que Lamartine a cependant jugée plus favorablement, et Diogène, que nous ne nous rappelions pas avoir jamais lu prêchant l'émancipation de la femme. Arrivons aux Saints-Simoniens, qui ne sont pas plus épargnés : « Aurait-on pensé, dit l'auteur, que de telles » idées, nées des brouillards de la Sprée, seraient devenues » le texte, le fondement d'un système gravement enseigné » par des hommes qui sur d'autres points ne manquent pas » de sens ! Comme si l'on pouvait rien fonder en dehors de la » nature et de la raison. » O brouillards ! vous ne vous attendiez point à ce coup perfide, vous voilà devenus des ennemis bien redoutables, puisque, non-seulement vous semez dans nos poitrines le germe de maladies dangeureuses, mais encore vous faites naître dans la cervelle des dames des idées également à craindre. Vous cherchez à présent à vous rendre compte comment des hommes graves, qui ne *manquent pas de bon sens,* manquent *de raison,* l'auteur nous l'apprend plus loin; c'est que *leur esprit est hors des gonds*, et que *l'esprit de parti s'en mêle;* voilà une réponse péremptoire; aussi, réformateurs, pourquoi vous êtes vous placés *en dehors du giron de l'humanité ?*

« Les notes qui suivent sont extraites, continue notre cen» seur, de brochures saint-simoniennes (dont il ne cite pas » les titres); mais « qui sont en pleine révolte contre la

» toute-puissance de la barbe, cette sotte majestueuse, qui » fournit à tant de femmes la bride et le mors du captif. » Voilà une plaisanterie remplie de graces et de bon goût. C'est à ce moment que le critique taille sa plume et la rend encore plus acérée, il arme ses citations de petites observations italiennes, qui prouvent au moins que si l'auteur n'est pas fort sur sa propre langue, il connaît un peu les langues étrangères.

Arrivons aux conséquences copiées textuellement :

« De toutes ces folies faut-il rire, faut-il pleurer? Ni l'un, » ni l'autre, l'exagération s'use, le ridicule reste, et l'ordre » naturel reprend son train. Qu'entendez-vous par ordre naturel dans cette grande *question* de la prééminence de » l'homme et de la femme? Oiseuses *questions*, résolues par » la nature, avouées par la raison, sanctionnées par la religion, protectrice de la femme, sur laquelle a passé le niveau de l'Evangile. Il n'y a plus maintenant ni de juif, ni » de gentil, ni d'esclave, ni de libre, *ni d'hommes*, ni de » femmes, écrivait saint Paul aux Galates. »

Qui ne s'aperçoit que l'auteur dans ce raisonnement donne lui-même gain de cause aux doctrines qu'il veut foudroyer; ce n'est pas la première fois que nous le voyons manquer de logique.

Jusqu'à présent le critique reste en dehors de nos idées, et quoiqu'il ne soit pas fort juste dans ses appréciations, comme nous avons essayé de le prouver, il n'attaque pas encore l'Ecole sociétaire; mais écoutons son résumé :

« De ce saint-simonisme si tumultueux, si vanté, de ce » fouriérisme exagéré, de ce babouvisme généralement peu » connu, il est pourtant resté quelques résultats d'examen, » quelques vieilles notions rajeunies, quelques idées d'appli» cation aux faits nouveaux. »

Cette fois nous voilà mis en cause et de quelle façon ! On connaît l'habitude de l'auteur de joindre dans sa période les noms les plus étrangers les uns aux autres, et les orner d'épithètes tout au moins aussi extraordinaires ; mais qui s'attendait à voir marcher du même pas trois théories aussi différentes et que tant de causes séparent entre elles, quels rapport trouvent-ils entre le St-Simonisme, le Communisme et la science sociale? de quelle manière les classe-t-il? a-t-on jamais entendu dire d'une doctrine qu'elle était tumultueuse, exagérée. — Permettez-moi de croire, Monsieur, que vous ignorez totalement les principes de ces trois systèmes, que rien ne peut et ne doit faire confondre. — Puisque vous voulez nous trouver en défaut, faites la part à chacun et discutez séparément ; car une attaque sur l'une de ces doctrines n'entraîne aucune conséquence pour l'autre ! Pour terminer enfin, l'auteur nous apprend : « Qu'il se défie de ces novateurs qui » proposent des idées pour des remèdes. » Nous approuvons sa réserve et la théorie de Fourrier est peut-être la seule qui, repoussant toute idéologie, peut le plus facilement traduire en faits ses principes.

« Voilà pourquoi, continue-t-il, je me tiens à l'écart, ne » croyant pas qu'on arrive au bout d'un chemin sans passer » par le milieu. »

Et qui vous a dit que nous voulions agir ainsi, n'avez-vous donc jamais lu les organes de l'école, pour ignorer que toutes les réformes qu'elle a proposées, ont été de nature à s'expérimenter immédiatement, sans nuire à aucun des intérêts généraux, et de manière à avancer progressivement vers le mieux.

Tout ceci nous a singulièrement éloigné du sujet principal, revenons-y avec le critique, qui résout toute la discussion en ces termes : « Le coq gratte la terre, défend la poule et la » poule se soumet. »

Après cet axiome un peu villageois (mais dont il ne faut pas s'étonner, l'écrivain habite Millery), et « qu'il emploie, » dit-il, pour se faire mieux comprendre, » il s'écrie :

« Femmes à qui, sous toutes les formes, je consacre si vo- » lontiers l'expression de mon cœur et mes faibles travaux ; » voulez-vous accepter un conseil d'un vieil ami qui vous » aime toujours, rejetez tous ces écrits fous, etc., etc. ?... » Encore une fois, nous demanderons si décidément nous sommes compris dans le nombre des écrits fous, et dans ce cas là, nous engagerons beaucoup les dames à ne pas suivre ce conseil à la lettre... — Au résultat, dans tout ceci, nous voyons un esprit s'égarant dans ses propres arguments et voulant juger *à priori* des principes qu'il méconnaît, des théories qu'il ignore. — Que l'exemple des erreurs où peut entraîner un parti pris de condamner toutes pensées neuves, détermine les feuilletonnistes qui veulent critiquer, à apprendre un peu avant de discuter ; car pour nous servir des préceptes de l'écrivain : « Il faut chercher moins de vaine gloire et plus » de véritable honneur, se consacrer tout entier à la vérité » qui seule est utile, savoir peu ; mais bien savoir pour bien » croire et bien *juger*. » Tels sont les conseils puisés dans l'ouvrage et que nous renvoyons à l'auteur lui-même.

CLAUDE JOSEPH.

VARIÉTÉS.

SANS LE VOULOIR,

DRAME-ROMAN.

ACTE PREMIER.

(1re PARTIE.)

(Suite.)

SCALDI : Il nous faut un chef, un nom pour nous appuyer, un homme haut placé pour répondre de nos actions devast la multitude. Ce chef, ce sera toi !

SCIOTTI : Moi, votre chef, grand Dieu !

SCALDI : Le nom de ton père est glorieux, acceptes-en la responsabilité.

SCIOTTI : Oui, pour aller expier ce dangereux honneur dans les tortures. Non, nos maîtres sont trop cruels et nous trop faibles pour leur résister. Je refuse cette gloire. Vous l'avez dit, je ne suis qu'un joueur et qu'un libertin, laissez-moi au milieu des plaisirs et des filles perdues ; laissez-moi ramasser l'aumône que le pouvoir me jette pour satisfaire à ces besoins. Que m'importe que la nation me méprise. Devant une orgie bruyante, devant le délire du jeu ; voilà seulement où je veux briller ; voilà où je veux finir cette vie que vous appelez avilie et dégradée.

SCALDI : Mais ne vois-tu pas, malheureux, qu'ils aigui-

sent tes passions, afin que tous les jours tu ailles mendier à leur porte pour les satisfaire. Ne vois-tu pas qu'ils t'étreignent dans les chaînes de ces vils plaisirs pour que tu ne puisses leur échapper. Sciotti, ils t'ont jeté dans la fange pour te rendre méprisable à tes propres yeux; ne veux-tu pas te relever pour aller jeter la boue de tes souillures à leur face?

SCIOTTI (égaré) : Minuit. Un billot. La hache fatale; mon père. Oh! mon Dieu! Non! non! ils me l'ont dit; leur résister, c'est mourir.

SCALDI : Vaincre avec nous, c'est la vie et la gloire.

SCIOTTI : Et les plaisirs, c'est la vie aussi. Qui veut conserver sa tête doit vous fuir.

SCALDI : Qui nous refuse meurt!

SCIOTTI : Quels sont vos desseins?

SCALDI : Crois-tu donc, insensé, avoir la facilité de choisir? Crois-tu que nous t'avons confié nos secrets pour que demain tu puisses aller les redire à des oreilles stipendiées, entre deux baisers de ta maîtresse. Non! accepte ou meurs.

TOUS : Oui, sois notre chef ou la mort.

SCIOTTI : Ma mort sera connue.

SCALDI : Que nous importe une condamnation de plus.

SCIOTTI : Mais je suis un homme faible et timide, je ne pourrai supporter le fardeau d'un tel secret, ma tête s'égarera, je vous perdrai.

SCALDI : Nous veillerons, et ta vie nous en répondra.

SCIOTTI : Dans les murs du palais.

SCALDI : Le poison fait ce que le poignard ne peut entreprendre.

SCIOTTI : Je suis donc à vous, je vous appartiens. Ce n'est pas un chef qu'il vous faut, c'est un esclave.

SCALDI : Ecoute! compte ici parmi nous autant d'hommes que d'amis dévoués, si tu nous secondes, si tu nous trahis

chacun donnera sa vie avec plaisir pour enlever la tienne.

SCIOTTI : Il suffit. Vous voulez vous venger, eh bien! nous nous vengerons tous. Dictez-moi vos serments de haine les plus horribles, je les accepte; rien ne m'arrêtera, et je serai dans cette nouvelle voie, comme dans la débauche, le plus infatigable.

SCALDI : Jure la mort des tyrans et des traîtres.

SCIOTTI : Je le jure.

SCALDI : C'est bien! nous te ferons plus tard connaître ce que nous avons décidé; voici les deux paroles qui te feront connaître les nôtres : « Devoir et vengeance. » Qu'on fasse avancer la voiture du comte.

LES CARBONARI : Songe à tes serments!

SCÈNE VI.

SCIOTTI (dans sa voiture) : Ce billet était donc une ruse infernale; les misérables, ils veulent donc ma mort; oh! cent fois maudit le jour qui m'a vu naître; que ne m'ont-ils laissé dans ma fange? pourquoi venir me rappeler les horribles scènes de mon berceau.....

Oui! j'avais cinq ans lorsqu'ils ont tué mon père; cinq ans, et je me suis teint de son sang... et j'ai baisé les mains qui l'ont assassiné... Pour avoir cette vie, moi, jeune homme, je l'ai jetée tout entière dans leurs sales débauches.... pour oublier cette heure fatale qui toujours tintait à mes oreilles, dans leurs bals, dans leurs fêtes, à leurs tables... toujours minuit! Oh! je leur rendrai donc à la fin tous ces tourments, je laverai donc mes affronts dans leur sang...

Mon Dieu! mon Dieu! leur résister, c'est la mort; espérer les tromper, c'est folie; les vaincre, c'est impossible... fuir, je ne le puis..... et ces hommes qui m'ont menacé. Oh! ils

m'oublieront peut-être ; ils ne songeront plus à moi ; j'échapperai de leurs mains, et alors !... (La voiture s'arrête.)

SCÈNE VII.

SCIOTTI (descendant) : Que l'on m'éclaire pour monter à mon appartement.

LE LAQUAIS : Oui, Monseigneur.

(Bas) N'oublie pas : « Vengeance et devoir. »

ACTE II.

(Le comte dans son appartement. Il est assis sur un canapé, absorbé dans une sombre rêverie; la danseuse Marina, en costume léger, est à ses côtés, et cherche à le distraire.)

SCÈNE PREMIÈRE.

MARINA : Que vous êtes sombre, Emmanuel! d'où vous vient cet air rêveur, auriez-vous le sirocco ?

EMMANUEL (d'un ton rêveur) : Ne plaisante pas, Marina! Il y a des jours où de graves pensées viennent assaillir l'homme le plus insouciant ; il y a des jours où tout votre passé vient se dresser devant vous, comme un fantôme. Oh! ne plaisante pas, Marina! tu ne sais pas ce que je souffre.

MARINA : Croyez-vous donc, Emmanuel, que moi aussi je n'ai pas de souvenirs du passé ; n'ai-je pas été aussi une patricienne, moi, aussi noble que vous! N'ai-je pas vu mon enfance élevée dans un palais et une foule de valets empressés à servir mes moindres désirs. — N'ai-je pas vu mourir tous mes parents les uns après les autres. — Mon frère exilé, et moi rester seule et orpheline sans appuis, sans famille. — Un homme alors n'est-il pas venu me dire à l'oreille de ces paroles

séduisantes qui font battre tous les cœurs de jeunes filles, ne l'ai-je pas écouté, et ne m'a-t-il pas fait danseuse, et puis sa maîtresse. — Pourtant tout ce récit, qui renferme assez de douleurs pour remplir la vie d'un homme, n'est que l'histoire des premières années de ma jeunesse, et moi je ne suis pas triste cependant; il faut que je danse pour que le public m'applaudisse; il faut que je ris pour plaire à mon amant, sans quoi ils me chasseraient tous les deux.

EMMANUEL : Oui, tu as raison, Marina, oublions tout. — Deux baisers de ta jolie bouche seront pour moi le fleuve Léthé. — Tiens, j'ai fait de mauvais rêves cette nuit; mais à présent n'ai-je pas la plus douce réalité.

MARINA : Et ce soir une fête brillante.

EMMANUEL : Oui, une fête. — On chantera. — La coupe toujours pleine passera sans s'épuiser entre les mains des convives. — Allons, ma belle! plus de tristesse, vive les plaisirs! L'orgie bruyante, les plaisirs sans fin et les joues de ma maîtresse.

MARINA : Oh! bravo, mon seigneur; voilà comme il faut être (la pendule sonne). Quelle heure est-ce?

EMMANUEL : Qu'importe l'heure!

MARINA : C'est que je veux être belle ce soir, il faut songer à ma toilette. (Elle va pour regarder l'heure et trouve un billet sur la console près de la pendule.)

Oh! quel est ce billet? quelle forme étrange, et quels signes singuliers.

EMMANUEL (le lui arrachant) : Donne!

(Il lit.) « Cette nuit, sur la grève, nous t'attendons. »

« Vengeance et devoir. »

(Bas.) Malédiction! toujours eux.

MARINA (devant le miroir) : Oui, je veux être ce soir la plus belle et la mieux parée. Je veux qu'on reconnaisse en

moi la maîtresse du noble comte Sciotti. — Mais vous ne dites plus rien, Emmanuel?

EMMANUEL (cherchant à faire passer sa mauvaise humeur sur quelqu'objet indifférent) : N'avez-vous pas honte, Marina, de porter un jupon aussi court, et de laisser voir ainsi toutes vos jambes?

MARINA : Cela vous plaisait tant autrefois !

EMMANUEL : Cela ne me plaît plus aujourd'hui! ne serez-vous jamais lasse de ne paraître qu'une danseuse?

MARINA : Eh ! pourquoi donc m'en lasser? pourquoi renier sa profession? — A moi la danse légère, les vêtements de gaze et les applaudissements du public ; comme à toi les palais de marbre, les valets nombreux et les plaisirs sans nombre ; chacun ici-bas a son lot, dont il ne peut changer la nature ; de la danseuse Marina, la maîtresse du comte Sciotti, rien ne fera une nonne pieuse, une épouse humble et soumise. — Du débauché Sciotti rien ne fera un penseur, un homme raisonnable. — Leur vie à tous deux, vois-tu, c'est l'orgie, le bal, le jeu, les fêtes, la bonne chère, la luxure. — Ils sont perdus pour la vertu. — Pourquoi donc renier nos parts. Je suis trop folle pour être une hypocrite ; — tu es trop franc libertin, pour être un conspirateur !

EMMANUEL : Peut-être...

MARINA : Non, non, jamais ! ce n'est pas la cuirasse qu'il faut à tes membres délicats ; c'est le pourpoint de velours. — Ce n'est pas un dur lit de camp, mais des coussins moelleux, la vue des vins pétillants, dans le verre de cristal. — Voilà ! — Mais une épée, un poignard, fi donc ! leur vue te ferait peur, n'est-ce pas?

EMMANUEL : Elle aussi me croit un lâche !...

MARINA : Plus heureux que le soldat, n'exposons nos vies

qu'au milieu des fêtes toujours nouvelles, et s'il faut mourir, que ce soit sur des roses au milieu des plaisirs!

EMMANUEL : Elle me méprise donc bien pour me parler ainsi. Oh! mon père! mon père!.....

MARINA : Je n'ai que des pensées folles dans la tête. Tiens, vois-tu, dans trois jours je danserai à la cour devant le roi; je serai si belle que chacun sera jaloux de toi!

EMMANUEL (égaré) : Trois jours; quelle date sommes-nous donc aujourd'hui?

MARINA : Mais puisque la représentation est pour le 26, jour de la san Carlo, aujourd'hui c'est le 23.

EMMANUEL : Le 23... horreur! l'anniversaire de la mort de mon père!.....

ACTE II.

DEUXIÈME PARTIE.

(La fête dans les salons du comte.)
Salle de jeu.

PREMIER SEIGNEUR : On dit que le comte Sciotti a été attaqué d'une crise nerveuse.

DEUXIÈME SEIGNEUR : Est-ce qu'il ne viendra pas ce soir?

TROISIÈME SEIGNEUR : Tant pis, nous perdrions un beau joueur de lansquenet.

DEUXIÈME SEIGNEUR : Aurait-il trop bu à la dernière orgie?

QUATRIÈME SEIGNEUR : Ou sa maîtresse lui aurait-elle fait infidélité.

CINQUIÈME SEIGNEUR : Non, c'est plutôt quelque jaloux qui l'aura régalé d'un coup de poignard.

PREMIER SEIGNEUR : Je crois que vous vous trompez tous Quelque perdu que l'on soit, l'on peut se souvenir parfois.

TROISIÈME SEIGNEUR : Erreur! Sciotti ressemble à ces serpents que l'on montre dans les foires, on peut jouer impunément avec eux; car on leur a arraché les dents.

DEUXIÈME SEIGNEUR : Silence! Messieurs.

SCÈNE II.

UN LAQUAIS : Le comte Emmanuel Sciotti.

SCÈNE III.

LE COMTE : Vous êtes bien aimables, Messeigneurs, de vous être rendus à mon invitation. — Jamais réunion ne fut mieux composée. — Dans les salons, tout ce qu'il y a de plus divin en femmes et en parures. — Ici, tout ce qu'il y a de plus galant à la cour. (S'adressant tour à tour à divers seigneurs). — Hé bien! Paolo, comment vont les amours. — Avez-vous tué ce petit Riego! Juan? — Ça, l'on m'a dit, Bordera, que vous aviez bu à vous seul dix bouteilles de Champagne. — Hé bien, Alfredi, vous l'opiniâtre joueur, ne voulez-vous point faire la partie avec moi?

ALFREDI : Si fait, et mille ducats pour commencer.

SCIOTTI : Comme il vous plaira. (Ils jouent.)

PREMIER SEIGNEUR : Nous nous étions trompé, ou c'était une fausse nouvelle; car il ne paraît rien à son air.

QUATRIÈME SEIGNEUR : Toujours la même insouciance.

TROISIÈME SEIGNEUR : Je vous l'avais bien dit, Messieurs, qu'il avait les dents émoussées; il n'a pas même de la mémoire.

ALFREDI A SCIOTTI : Vous ne faites point attention à votre jeu.

CINQUIÈME SEIGNEUR : Je ne le crois pas, cependant, voyez comme son regard s'allume.

TROISIÈME SEIGNEUR : C'est le jeu, il ne connaît plus que trois choses : les femmes, les cartes et la bonne chère.

ALFREDI A SCIOTTI : Vraiment vous êtes trop distrait, vous voyez bien que vous perdez.

SCIOTTI : Mille ducats encore.

QUATRIÈME SEIGNEUR : Il perd beaucoup et joue gros jeu.

TROISIÈME SEIGNEUR : Ce n'est pas son argent qu'il risque.

PREMIER SEIGNEUR : Il n'y a plus rien dans ce cœur là.

ALFREDI A SCIOTTI : Les carreaux vous favorisent.

SCIOTTI : C'est la couleur du sang.

ALFREDI : Passe dix....

SCOTTI : C'est perdu ; je double l'enjeu.

(Moment de silence. — Attention de la part des seigneurs, qui s'intéressent au jeu.)

SCIOTTI (entendant l'heure) : Minuit ! c'est la mauvaise heure. — Ne pouvoir se distraire de ces funèbres pensées.

ALFREDI : Je vous prends par une faute.

SCIOTTI : Quitte ou double (à part). La tête me brûle.

PREMIER SEIGNEUR : Le jeu devient intéressant ; c'est la moitié de ce qu'il possède qu'il expose.

SCÈNE IV.

(Marina. — Les précédents.)

MARINA : Eh bien ! Sciotti, vous ne venez pas danser ; les dames vous attendent, et vous n'avez point encore paru dans les salons.

SCIOTTI : Brelan.

MARINA : Vous ne répondez pas ; allons, quittez ce vilain jeu, et suivez-moi bien vite, entendez-vous cette joyeuse sarabande.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Chronique.

Quelques personnes nous ont adressé des reproches au sujet de certaines appréciations émises par nos collaborateurs, dans les précédents numéros. A cela nous répondrons que notre arène étant la publicité, il nous est difficile de justifier nos opinions devant des récriminations occultes. Nous jugeons sans haine, que ceux qui croient avoir à se plaindre, nous écrivent directement, ou nous répondent par la voie de la presse; nous serons les premiers à confesser nos torts, s'ils existent. Mais l'on comprendra qu'il serait injuste de nous attaquer d'une manière sourde et cachée, en nous enlevant les moyens de nous défendre et de faire valoir nos raisons aux yeux du public, notre véritable juge.

—L'appel pour la souscription à la médaille d'Eugène Sue a été généralement entendu; quelques journaux ont bien voulu aider notre faible voix et donner une publicité plus grande à la démarche que nous avons entreprise, nous les remercions bien vivement de leur concours. Devant les sympathies qu'a soulevées l'énergique défenseur des classes pauvres, toutes les opinions doivent se taire pour donner une preuve de reconnaissance à l'écrivain courageux. Tel est le sentiment des hommes de cœur qui ont su chasser tous les vieux préjugés de système.

— L'Académie de Lyon, dans sa séance du 18 courant, a décerné les huit médailles d'or, fondées par M. Fulchiron, aux ouvriers désignés par le Conseil des prud'hommes, ce sont : MM. Claire (Jean-Baptiste), Garde (Jean-Claude), Gérard (Antoine), Martinière (François), Perron (Frédéric), Remillieux (Benoît), Sauzion (François), Turel (Martin).

Un grand nombre de fabricants ont été cités honorablement et ont obtenu par là un accessit. Les premiers noms sont : MM. Sambet, Bert, Remillieux aîné, Arembourg, Duchamp, Vincent. MM. Carquillat et Comte ont obtenu ensuite les deux prix fondés par M. Lebrun, duc de Plaisance. Enfin sur les deux questions proposées, M. Kauffmann, rédacteur du *Censeur*, a obtenu le prix pour le meilleur mémoire *sur les causes locales qui nuisent à la fabrique lyonnaise et sur les moyens d'en atténuer les effets.* La réputation de l'auteur ne nous fait pas douter un instant du mérite de cet ouvrage; nous nous réservons d'y revenir, quand l'impression nous en permettra la lecture. M. Chapet a obtenu une médaille d'encouragement sur la deuxième question *des avantages et des inconvénients qui peuvent résulter pour la ville de Lyon de l'établissement des chemins de fer.* Dans un prochain numéro nous examinerons nous-mêmes cet important problême. L'éloge de M. de Gerando a été remis au concours, aucun mémoire n'ayant paru suffisant.

—M. Dervieu, l'un des prud'hommes négociant nouvellement élu, a proposé au Conseil d'ouvrir une souscription, 1° afin de distribuer des prix aux apprentis qui se distingueraient par leur bonne conduite; 2° d'ouvrir un asile aux invalides de la fabrique. Le caractère honorable de M. Dervieu nous permettait d'espérer de sa part une initiative dont nous aimons à le féliciter, quoique sa proposition ait été repoussée.

—Il vient de paraître un nouveau journal politique mensuel nommé *la Tribune lyonnaise*, spécialement destiné à défendre les intérêts de la classe ouvrière. Nous lui souhaitons le succès que méritent les sentiments généreux dont il fait profession.

— Une heureuse innovation va prendre place au sein de la presse de notre ville; c'est un journal littéraire exclusive-

ment consacré à la garnison. — Les bénéfices de l'entreprise seront consacrés à l'établissement d'une bibliothèque militaire. LA FRANCE MILITAIRE paraîtra tous les cinq jours ; sa devise est *gloire et patrie*, et nous sommes certains d'avance qu'elle tiendra toutes ses brillantes promesses.

— Les embellissements et améliorations de certains quartiers de notre ville se commencent à la vérité, mais ne se finissent guère ; nous avons trois ponts commencés et le projet de je ne sais combien d'autres. Un ingénieur de nos amis a dessein d'exposer un plan pour recouvrir nos fleuves de promenades plantées d'arbres ; ce ne serait point tant maladroit. — Avis aux amateurs d'entreprises.

— Résultats donnés par les travaux des ponts déjà nommés :

Hommes morts, noyés, blessés, bateaux brisés, etc., etc.

—Vous savez que l'on a ouvert le prolongement de la rue du Commerce jusqu'à la grille du Jardin-des-Plantes ; ne vous hâtez pas d'y passer, car des amas de boues, déblais, immondices, etc., *ornent* le bout de la rue nouvellement percée ; le gaz n'y brille que par son absence.

— Avez-vous essayé d'aller jusqu'à l'extrémité *achevée* du quai Fulchiron? Donnez-vous cette peine, et vous verrez où peuvent aboutir les embellissements en questions.

A quoi servent les trottoirs avant qu'ils soient terminés? à faire tomber les passants.

— Mais voici l'église St-Nizier qui veut aussi se faire belle. — Les travaux sont entrepris ; nous allons avoir un emplacement magnifique en face du pont de Nemours, et cela pas plus tard qu'en 1850. — Il y a espoir !

Tous ces travaux nous rappellent cet amateur de paysages qui fit planter une forêt pour compléter le point de vue de son château.

— On voit à tous les vitraux des marchands de gravures le portrait du P. Lacordaire. — Ne pourrait-on pas, à juste titre, inscrire sous chacun d'eux les deux vers de Boileau :

D'où vient ce noir chagrin qu'on lit sur son visage?
C'est de se voir si mal gravé.

(*Lisez lithographié.*)

— Au moment où le froid se fait sentir avec une recrudescence si vive, les malheureux, qu'un hiver si prolongé prive de toutes ressources, restent souvent exposés à toute la rigueur de la saison. Notre ville est connue pour les bons sentiments envers les classes souffrantes. — Nous appelons l'attention de nos édiles sur les améliorations que l'avenir pourrait apporter à leur sort. Ainsi, l'établissement de *chauffoirs* destinés aux indigents nous paraît d'une véritable nécessité dans une ville comme la nôtre. — Du reste, nous reviendrons sur cette question; faisons des vœux pour que le printemps vienne bientôt redonner un peu de soleil et de chaleur aux membres engourdis du pauvre.

— Le banquet donné pour l'*anniversaire de la naissance* de Ch. Fourier aura lieu le 7 avril prochain. — On peut souscrire au nouveau bureau de notre journal, rue Buisson, 15, a l'entresol.

NÉCROLOGIE.

Nous mentionnons avec un vif sentiment de regrets la mort prématurée de Jacques Rivière, l'un des rédacteurs du *Censeur*. — Les sentiments honorables du défunt, son incontestable talent, sa loyauté, les sympathies enfin qui le liaient à des principes d'ordre et de justice, sont des causes puissantes

qui feront vivement sentir la douleur de sa perte à tous les cœurs généreux.

Il était atteint d'une affection grave de la poitrine, qui lui fit rechercher, dans le climat plus doux de Montpellier, un remède à ses maux. C'est dans cette ville qu'il a succombé, emportant l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connu.

COMMUNICATIONS.

On nous adresse la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer, en prévenant nos lecteurs que les idées qu'elle renferme appartiennent à l'auteur, et que nous lui en laissons toute la responsabilité. Nous n'aurons donc point par la suite à soutenir ou à discuter le projet qu'elle contient :

A Monsieur le Rédacteur de la *Revue sociale.*

MONSIEUR,

La lecture d'un article de votre dernier numéro, au sujet de l'acte administratif, qui proscrit de nos théâtres toutes manifestations hostiles à l'acteur, m'a suggéré quelques réflexions sur un mode qui, selon moi, satisferait mieux les intérêts généraux. — Je vous les soumets, laissant à de plus capables le soin de décider.

Au lieu d'une commission composée seulement de neuf membres, notre municipalité pourrait choisir quarante-cinq personnes parmi celles qui ont donné, dans notre ville, le plus de preuves de connaissances en matières théâtrales. Ces quarante-cinq personnes, une fois connues et assemblées, se diviseraient à leur tour en trois catégories de quinze membres, chargés spécialement d'assister l'une après l'autre au début d'un acteur. Pour les opéras, l'un d'entre eux, reconnu

capable, pourrait, au besoin, suivre la partition ; bien entendu que le comité choisirait lui-même la pièce de début, etc., etc. L'opinion des quinze serait notée avec soin, et le résultat du vote des quarante-cinq prononcerait décidément l'admission ou le rejet de l'acteur. De cette façon, il serait impossible d'accuser autant de personnes d'influences étrangères, le nombre et les connaissances des commissaires offrant toutes garanties à cet égard, puisque, au besoin, ils pourraient appuyer leurs opinions de preuves certaines. Une seconde division pour les différents genres de spectacle pourrait avoir lieu. Enfin, un comité permanent serait institué, afin de veiller à ce qu'un acteur, une fois reçu, ne se montrât plus tard d'une trop grande faiblesse dans d'autres créations ; les entrées de faveur ne seraient accordées qu'aux membres appelés en comité.

Telle est l'ébauche de mon projet, que je renvoie aux hommes compétents, heureux si mes idées peuvent donner lieu à quelques améliorations utiles aux artistes.

Recevez, Monsieur, etc.

J.-M. Blanc fils.

10 mars 1845.

REVUE MUSICALE.

Concert de Georges Hainl. — Félicien David. — Le Chybouk. *— Les* Hirondelles. *— Le* Désert. *— Boulo. — Mademoiselle Bouvard. — Le public.*

M. Fétis, dans son excellent ouvrage, *la Musique mise à la portée de tout le monde*, donne de bien bons conseils à ceux

qui ont le malheur d'être feuilletonistes. Il leur dit qu'il faut éviter l'admiration exclusive, qu'il ne faut pas juger sur la foi d'autrui et qu'on ne doit jamais se prononcer avant d'avoir analysé, autant que possible, ses sensations. Je voudrais obéir en tous points à M. Fétis, et j'ai grand peur de ne pouvoir y parvenir. En effet, presque toujours je prends le parti de ceux qu'on applaudit, j'aime systématiquement ce qui m'émeut, et je n'ai jamais pû me décider à analyser mes sensations quand elles étaient agréables. D'ailleurs ce triple travail exige des connaissances telles que, si les artistes parvenaient à l'imposer aux nombreux critiques dont ils se plaignent, je n'hésite pas à affirmer que l'immortelle famille des *jugeurs* disparaîtrait instantanément.

Je ne suis, Dieu merci, ni feuilletoniste, ni *jugeur*, ni critique, et je laisse passer, sans y prendre part, les orages dont le bruit m'a toujours effrayé. Je comprends néanmoins que la contrebande dramatique nécessite une surveillance active et souvent courageuse, et, tout en faisant des vœux pour la paix, j'honore le dévoûment de ceux qui savent accomplir cette rude mission.

Mais laissons là ces confidences. Voici venir *les Hirondelles* et Georges Hainl, et *la Danse des Astres* et *le Chybouk* et *le Désert*, en un mot tout le programme du concert de samedi dernier, l'une des plus belles soirées musicales auxquelles j'aie assisté. Georges Hainl a décidément le privilége de réunir chaque année autour de son nom, la plus brillante société de notre ville. Le privilége que personne ne lui conteste, voulez-vous savoir comment il l'a obtenu? D'abord par son talent et son caractère, ensuite par les efforts qu'il fait sans cesse pour satisfaire le public devenu si difficile, enfin par le soin religieux avec lequel il prépare, ce que j'appellerai cette foi *son*

8 *mars*, parce que ce jour devra faire époque dans les souvenirs de sa vie d'artiste.

Les deux morceaux que Georges Hainl a joués, n'ont pas reçu le même accueil. Le premier, couvert de *bravos*, m'a rappelé ces anciens fils aînés qui, prenant la plus belle part dans la succession paternelle, ne laissaient à leurs frères que le droit de se faire prêtres ou soldats. On a bien aboli le droit d'aînesse, mais on n'a pas encore trouvé le moyen d'arrêter l'impatiente curiosité qu'inspire l'annonce d'un chef-d'œuvre nouveau. Voilà pourquoi le second morceau de Georges Hainl n'a pas eu tout le succès du premier, bien qu'il ait été parfaitement rendu. Je crois aussi que cette deuxième fantaisie de Servais ne vaut pas à beaucoup près la première.

FÉLICIEN DAVID. Depuis trois mois ce nom est devenu européen. Une seule épreuve dans le sanctuaire le plus redoutable aux médiocrités, a suffi pour donner au jeune compositeur cette auréole de gloire qui rayonne autour des grands talents. L'Académie royale de musique lui ouvre ses portes, et Scribe a terminé son *libretto*. Dieu veuille qu'au milieu de ses triomphes, Félicien David trouve bientôt le temps de nous faire supporter plus patiemment le silence de Rossini !

Les œuvres de Félicien David se distinguent par une naïveté tout à la fois originale et naturelle. Ses mélodies vous charment par leur simplicité en même temps qu'elles vous émeuvent par la douceur du sentiment. Et ne croyez pas que Félicien David s'adresse uniquement au cœur. Il sait, quand il veut et comme il lui plaît, parler à l'esprit, à l'imagination, et j'ai presque envie de dire aux yeux. Oui, par la merveilleuse habileté de son harmonie, Félicien David fait voir aux yeux de la pensée des objets matériels. Je n'en veux pour preuve que l'immense effet produit par le *Lever du soleil* qui commence la troisième partie de sa symphonie. N'est-il pas certain que le *crescendo* du

trémolo des violons représente à la pensée le rayonnement de la lumière au matin quand le soleil apparaît à l'horizon ? Et ne peut-on pas affirmer, à la rigueur, qu'on assiste au lever du soleil. Je sais qu'il faut une organisation spéciale pour comprendre ce que j'écris en ce moment; je sais que pour bien des gens la musique ne doit pas essayer de rendre ce qui n'est pas sentiment ou action ; aussi j'ai besoin d'expliquer comment la musique peut être purement descriptive.

Nul doute que si vous demandez à un compositeur de vous faire voir une forêt, un lac ou une montagne, comme vous pourriez voir ces choses sur un tableau, nul doute, dis-je, que le compositeur ne refuse. Mais si, réfléchissant aux sensations que vous a fait éprouver la vue de la nature, vous vous rappelez l'émotion, c'est-à-dire le mouvement intérieur, qu'occasionne en vous la contemplation de la campagne, ne sera-t-il pas permis de supposer que l'harmonie peut amener en vous ces mêmes sensations, cette même émotion intérieure ; dès-lors, puisque la musique vous place dans la même disposition d'esprit ou vous met le spectacle d'une nature inanimée, pourquoi ne pas dire qu'elle vous représente cette même nature ? D'ailleurs, le vent ou la brise donnent toujours une action aux forêts, il se fait toujours quelque mouvement dans la campagne, et en vertu de cette loi philosophique, l'association des idées, de même qu'un objet, un vêtement, par exemple, vous rappelle une personne morte, de même le bruit des feuilles imité, peut représenter à votre esprit un paysage entier. Ces idées ont été vivement combattues, je le sais, par des hommes compétents. Ils ont attaqué, par le raisonnement, ce qui, pour moi du moins est, avant tout, une affaire d'imagination. Berlioz, par ses chefs-d'œuvre, luttait seul contre eux, aujourd'hui Félicien David lui vient en aide, attendons.

Le Désert est tout à la fois une symphonie, un drame et un

opéra. Les strophes déclamées indiquent la marche de l'action et la musique la représente. Rien de plus simple et en même temps rien de plus grandiose que le sujet. Une caravane traverse le désert en chantant. Survient le Simoun. Les voyageurs invoquent Allah. Le beau temps revient et la caravane se réjouit jusqu'au soir. Au lever de l'aurore elle chante le Muezzim et s'éloigne. Après qu'elle a passé, comme avant son arrivée, le désert par son immensité, célèbre la glorification d'Allah.

Le poète, M. Auguste Colin, s'est inspiré avec bonheur des idées que je viens d'exposer sur l'harmonie descriptive. C'est ainsi qu'il dit dans la première partie de l'Ode :

Au désert, tout se tait : et pourtant, ô mystère !
Dans ce calme silencieux,
L'ame pensive et solitaire,
Entend des sons mélodieux.

Ineffables accords de l'éternel silence !
Chaque grain de sable à sa voix ;
Dans l'éther onduleux le concert se balance
Je le sens, je le vois !

La fin de l'Ode est plus remarquable encore ; elle n'a pas besoin de commentaire, la voici :

L'ambulante cité se perd dans le lointain ;
Elle fuit, elle fuit... on la voit disparaître
Comme une vapeur du matin
Et, le désert redevenant le maître,
Le silence éternel que l'ame seule entend,
Sur la couche de sable, immobile, s'étend.

Toutes les parties de cette symphonie ont été admirablement traitées par Félicien David. Il est impossible de trouver la moindre négligence, la moindre imperfection, la moindre inutilité dans cet ouvrage. La glorification d'Allah, qui com-

mence et qui termine l'œuvre, est élégante, riche et majestueuse. Rien de plus original et de plus animé que la marche de la caravane, et l'air syrien ! *la Fantasia arabe!* et *la Danse des Almées!* Que de verve ! que d'esprit !

Boulo a chanté d'une manière supérieure *l'Hymne à la nuit* et le *Muezzim*. Pourquoi faut-il que Mlle Bouvard n'ait pas su comprendre *la Rêverie du soir* mieux qu'elle n'avait compris *les Hirondelles*. — A Paris, *la Rêverie du soir* a toujours été *bissée*, et ici elle a passé inaperçue. Quel malheur que Mlle Bouvard ne veuille pas croire que bientôt on va cesser de créer la musique, elle songerait à poser sa voix et en même temps à assurer la justesse de ses intonations. Qu'elle y prenne garde, les flatteries inintelligentes d'une partie du public la perdront.

Les chœurs ont bien marché. Grace aux soins et aux efforts de M. Jansenne et de M. Maniquel, les élèves du Cercle musical et ceux de la ville ont pu venir en aide aux choristes du théâtre, quoiqu'ils n'aient eu que huit jours pour étudier et répéter. Patience ! patience ! nous sommes dans une bonne voie, sachons persévérer, ne décourageons pas ceux qui nous instruisent et nous arriverons à de beaux résultats. Ceux qui étaient au théâtre samedi ne me contrediront pas, s'ils ont écouté consciencieusement *la Tempête au désert*, *la Glorification d'Allah*, *la Marche de la Caravane*, et ces deux belles strophes de *la Liberté au désert:*

Restez dans vos tombeaux de pierre,
Pâles habitants des cités,
Sans voir du ciel ni de la terre
Les majestueuses beautés ;
Là, votre existence est flétrie
Par les ennuis, par les remords :
Le désert est notre patrie,
Nous sommes libres, fiers et forts.

A nous, le soleil et l'espace ;
A nous, le mirage éclatant ;
A nous, le nuage qui passe ;
A nous, le coursier haletant ;
A nous, les sables qui scintillent,
Et le désert pour oreiller ;
A nous, les étoiles qui brillent,
Et nous regardent sommeiller.

La Danse des astres, au besoin, confirmerait ce que je prédis, dans le cas où, par impossible, on ne voudrait pas me croire. Le chœur, sur un mouvement de valse, a surpris agréablement cette belle société que la mélodie du *Chybouk*, bien dite par Boulo, avait déjà séduite. Cependant je dois ajouter, pour être historien fidèle, que, malgré l'explosion d'applaudissements qui ont interrompu le commencement de la troisième partie et les *bravos* assez nombreux qui ont salué d'autres passages, la symphonie n'a pas été bien appréciée. Je suis assuré qu'au prochain concert le public, instruit par ce qu'il a entendu, comprendra de suite *la Tempête*, *l'Hymne à la nuit*, et *la Rêverie du soir*, pourvu que Mlle Bouvard la rende d'une manière passable.

On s'attendait, j'imagine, au fracas dont les contredanses de Musard ont donné le spécimen, on pensait probablement que Mlle Bouvard allait faire résonner longtemps ses notes les plus fortes, et l'on a été tout surpris d'entendre une musique harmonieuse sans efforts, gracieuse sans prétention, et tellement originale, qu'on en a été étonné. Avec un peu de réflexion et d'étude, cet étonnement cessera. Félicien David nous prouvera, comme il l'a prouvé à Paris, que l'heureuse combinaison des instruments donne plus de sonorité aux orchestres que les moyens violents. Nous comprendrons avec quelle science il promène ses mélodies de modulations en modula-

tions, et comment il puise toujours à la source de son génie les inspirations ravissantes qui m'ont émerveillé.

Mozart, Gluck et Hayda ont illustré le dix-huitième siècle. Nous avons eu Beethowen, Weber et Cherubini; nous avons encore Rossini, Meyer Beer, Donizetti, Berlioz et Félicien David. Notre siècle n'a pas à s'inquiéter de la comparaison dans l'avenir.

MADAME DAMOREAU-CINTI.

Dans le dernier numéro de la *Revue sociale*, un de nos collaborateurs m'a réservé le soin de vous parler de madame Damoreau-Cinti. Je devrais peut-être décliner l'honneur qui m'a été fait, bien que je n'aie pas la modestie de me croire tout à fait incompétent; cependant j'éprouve une admiration si profonde et si exclusive pour le talent inimitable de la célèbre cantatrice, que je me décide à ne pas reculer devant la tâche qui m'est confiée.

Madame Damoreau est venue deux fois à Lyon depuis cette année. A sa première apparition, elle a joué *le Bouffe et le Tailleur*, *le Domino noir*, *le Barbier de Séville*, le premier acte de *la Muette*, et *l'Ambassadrice*. Lors de son second voyage, madame Damoreau ne s'est fait entendre qu'une seule fois dans *le Domino noir*. Quel a été le résultat de ces quelques représentations? Le résultat, j'ose à peine l'écrire. Il m'a convaincu de cette double vérité, qu'il ne suffit pas d'un immense talent pour exciter l'enthousiasme en province, et que le nombre des véritables connaisseurs diminue au lieu d'augmenter. Je crois maintenant que le public lyonnais mourra

dans son ignorance native. Je le crois privé de sensibilité, de goût, et tout à fait incapable d'apprécier, sinon jamais, au moins de longtemps, ces délicatesses exquises de la perfection dans les arts qui font le bonheur du public de Paris. Nous sommes un peu, par rapport à la musique, ce que sont les Provençaux par rapport à la cuisine. Les Provençaux aiment les oignons bien forts, le vinaigre et le piment; nous, quand nous allons au théâtre, nous attendons les éclats de voix, et nous n'applaudissons un chanteur qu'autant qu'il a frappé vigoureusement sur la membrane épaisse de notre tympan.

Croiriez-vous qu'à la dernière représentation de madame Damoreau, la salle n'était pas à moitié pleine? Pourtant madame Damoreau jouait le rôle d'Angèle dans *le Domino noir*, qui, pendant *deux ans de suite*, a fait courir tout Paris à la salle Favart.

Croiriez-vous, — ceci dépasse les limites de l'incroyable, — croiriez-vous que madame Damoreau *n'a pas pu donner un concert à Lyon*, et ce, parce qu'on lui a refusé tout à la fois la salle du Grand-Théâtre, et celle du Cercle musical. Oui, la salle du Cercle musical n'a pas été accordée à madame Damoreau. Je n'ai pas à juger la conduite de M. Fleury, le directeur du Grand-Théâtre. Les charges sous le poids desquelles il plie sont assez lourdes pour que je ne me permette pas de censurer ses actes; mais dois-je montrer la même humanité vis-à-vis de la commission du Cercle musical! Ma conscience me dit que non, et la politesse crie tout bas que oui. On m'a souvent répété qu'il ne faut jamais manquer aux lois de la politesse, je lui obéirai donc encore cette fois seulement; je me permettrai une petite observation ou plutôt un dilemme duquel l'administration du Cercle ne pourra certainement pas sortir. Le Cercle musical a été créé dans l'intérêt de l'art, c'est-à-dire des artistes, où dans l'intérêt des ama-

teurs ; si le Cercle musical a été créé dans l'intérêt des artistes, comment se fait-il qu'il ferme ses portes au talent le plus incontestable et le plus incontesté de notre époque. D'un autre côté, si les fondateurs du Cercle ont eu en vue l'intérêt des amateurs, pourquoi la commission a-t-elle refusé aux sociétaires le bonheur d'entendre chez eux la première de toutes les cantatrices passées, présentes et à venir. De toute manière ne vous semble-t-il pas que le Cercle musical a manqué à sa mission, ou, si l'on veut, à son principe? J'ai bien entendu parler des raisons *majeures* qui auraient déterminé la commission. Ces raisons je les trouve mauvaises ; quelques-uns de mes amis sont allés plus loin que moi. Ils m'ont dit qu'elles étaient pitoyables et ridicules. Moi, je me contente de les appeler mauvaises, et je supplie l'administration du Cercle de se montrer dorénavant plus soucieuse de nos plaisirs et de notre dignité.

Est-il besoin après cela d'analyser le mérite infini de madame Damoreau? Faut-il répéter ce que je penserai toute ma vie, et ce que j'ai déjà dit tant de fois, que madame Damoreau est le type inimitable de la perfection ; que, seule jusqu'à nos jours, elle a réuni, *au plus haut degré*, toutes les qualités qui font les grands artistes, et que le généreux emploi qu'elle fait de son génie doit la faire adorer autant que son immense talent l'a fait admirer. Non, il n'est pas nécessaire de publier toutes ces choses. Depuis longtemps le monde musical les connaît, et ma voix se perdrait dans ce concert de *bravos*, d'éloges et de sympathies qui résonnera pendant de longues années encore autour du nom célèbre de MADAME DAMOREAU-CINTI.

FRANCK.

THÉATRES.

Un mois s'est écoulé depuis notre dernière revue théâtrale. Ces jours, en apparence stériles et vides de tous résultats, ont eu pour effet de confirmer notre foi aux promesses de l'avenir et aux améliorations sociales. A nous, en effet, à nous hommes des réalités futures, qu'importe si le temps court et nous oublie derrière lui, pourvu qu'il fasse d'un présent triste à décourager les ames pusillanimes, le point d'appui sur lequel le lévier des saintes doctrines, prenant force un jour, soulèvera le monde pour le porter vers des régions plus hautes et plus pures! Oui, ce mois terminé, presque sans signification pour la foule, en a une très grande à nos yeux. Pourquoi? Est-ce à cause de l'excellence des œuvres représentées sur notre scène? Non, certes. Peut-il y avoir rien de commun entre nos espérances, nos vœux et les malheureuses exhibitions de ce pauvre répertoire du théâtre des Célestins, le plus pauvre qui se puisse voir aujourd'hui. Serait-ce parce qu'on a joué au bénéfice d'Ulric dont on a applaudi le caractère heureux et les belles manières? De madame Buycet pour qui le public s'est montré si courtoisement chevaleresque? Nous sommes-nous passionnés pour *Inez*, pour *Madame de Cérigny*, pour *Lafleur, le Fiacre et le Parapluie*, pour *Joblot et Babiole*, pour *Péché et Pénitence*, pour *Qui se ressemble se gêne*, pour *l'Averse*, pour *Louise de Ligneroles?* Avons-nous été émus par tant de pièces qui, littérairement parlant, plus ou moins *estimables* (et chacun sait ce qu'en littérature signifie cette expression), qui, plus ou moins dépourvues d'esprit, de moralité, de valeur quelconque, ont conquis une immortalité de quinze jours, ou, tombées sous le mépris public, s'en sont allées en grand nombre lasser la plume et la main de l'officier civil chargé d'enregis-

trer les décès? Serions-nous sous l'influence du rare et vrai talent qu'a montré mademoiselle Marteleur, ou bien sous l'émotion qu'a fait naître en nous l'œuvre de Casimir Delavigne, les *Enfants d'Edouard*, qui nous ont rappelé en des scènes émouvantes, tout ce qu'une société livrée à l'antagonisme des ambitions et des intérêts cupides, peut enfanter de perversité, de fourberies, de crimes couronnés? C'était bien là certes un sujet de méditations profondes et capables de nous faire oublier tant d'autres drames joyeux à faire sourire l'hypocondrie la plus morose, tant de vaudevilles créés dans le but sans doute de faire pleurer toute ame honnête. Mais notre raison d'espérer plane au-dessus de toutes ces misères, s'il faut la dire, nous le ferons sans détour.

Comment n'être pas saisi d'une tristesse profonde en face de ces ignobles tableaux jetés en pâture au libertinage oisif, de cette prostitution de l'art dont le temple paraît ne devoir être plus qu'un lieu de mercantile exploitation. Nous aussi, nous nous sommes attristés et nous avons gémi, mais nous avons regardé devant nous, dans les jours qui doivent éclore, et persuadés que dans la chaîne providentielle des faits humains l'excès du mal ramène infailliblement le mieux, si nous avons répété contre la société les mots du prophète antique : « De la plante des pieds au sommet de la tête, plus rien n'est resté sain en elle, *a plantâ pedis ad verticem non est sanitas in eâ.* » Comme lui, nous croyons à un retour certain.

Certes, personne plus que nous, dans les conditions où se trouvent placés de nos jours les directeurs des théâtres, n'est porté à excuser leurs actes en vertu des obligations matérielles que la société civile leur impose, mais la morale publique, mais le respect dû aux femmes, aux jeunes filles, aux enfants, mais les grandes considérations de dignité civile et individuelle, tout cela aussi n'est-il pas une obligation d'autant plus

respectable qu'elle pourrait concilier l'intérêt d'un seul avec le plaisir de tous? Vous voulez de l'or? Eh bien! soit. Vous êtes de votre siècle ; comme vos confrères de tous les théâtres et de toutes les littératures, remuez, cherchez, inventez ou faites inventer, battez monnaie ; mais ne nous donnez pas les scories du creuzet pour un métal de circulation légale ; ne forcez pas l'honnêteté à déserter la salle, où sur la foi d'une douteuse affiche vous l'attirez, comme dans un guet-à-pens! Ne sacrifiez pas l'art à une affluence éphémère qui, lorsque vous aurez tout fait pour gagner ses suffrages, s'éloignera, elle aussi, en proie à la lassitude et au dégoût. Ce que nous vous disons ici, croyez-le bien, il n'est pas dans notre ville un esprit grave et sérieux qui ne le répète, pas un dont la pensée et les désirs ne soient, sur cette question, en parfaite harmonie avec nos désirs et notre pensée. Au lieu de revenir sur ses pas, nous le craignons fort, l'administration continuera de se fourvoyer dans la voie fausse où elle s'est engagée : c'est son affaire. Quant à nous, s'il nous est donné de lever aujourd'hui le bandeau qui couvre un mal dont les progrès sont d'autant plus effrayants qu'ils ne se bornent pas à quelques localités, mais sont presque universels, puissions-nous, en ce moment du moins, avoir mis assez délicatement le doigt sur la partie souffrante pour ne point faire crier la blessure que nous désirions panser et guérir!

Nos lecteurs comprennent maintenant pourquoi ne répudiant de la société actuelle que ses vices, au contact des tristes réalités qui se sont produites ou renouvelées sur notre scène pendant le mois dernier, nous n'avons pas senti tarir en nous les sources d'un espoir légitime ; pourquoi des faits inaperçus à l'œil vulgaire nous semblent d'une haute gravité, pourquoi enfin ce qui abattrait, en dehors de nos doctrines, les plus fermes courages, nous revêt d'enthousiasme et de force. Faut-il

maintenant, des hauteurs de l'idée générale, descendre à la révélation des faits particuliers, entrer dans un détail de réflexions, en quelque sorte anecdotiques; puisque le lecteur veut savoir notre pensée tout entière sur la situation actuelle du théâtre des *Célestins* et sur l'établissement de celui des *Brotteaux*, c'est une nécessité pour nous de la lui révéler, nécessité pénible, dangereuse peut-être, mais à laquelle il faut se résigner, puisqu'elle est un devoir.

Dans notre conviction, avec l'organisation incomplète de sa troupe, le directeur de nos théâtres ne devait point solliciter avec tant d'instances un second privilége, et annexer à la charge d'une double exploitation urbaine le poids d'une troisième scène en dehors de la ville. L'hercule a de robustes épaules, nous le savons, oui, mais en disséminant ses forces, il les énerve et paralyse leur effet. Des *relâches* au Grand-Théâtre et aux Brotteaux nous l'ont déjà prouvé plus d'une fois. Ces relâches se multiplieront; une excuse d'indisposition est si facile à trouver! Il ressort de là que le public lyonnais doit être et sera plus encore, si nos prévisions ne nous trompent, en droit de se plaindre et de récriminer. Pauvreté des pièces, disette d'acteurs, insuffisance de moyens, voilà l'état présent; que nous donnera l'avenir? Nous ne voulons rien préjuger. Mais ce que nous sommes en mesure de constater aujourd'hui, c'est la justice du public à l'égard de mademoiselle Blanche. Il a manifesté, par une froideur significative, le dégoût que lui inspirent les rôles ignobles, indécents, honteux auxquels le jeu de l'actrice tentait d'ajouter plus d'impudeur. Ce silence glacial disait plus que ne l'eussent fait tous les sifflets.

A propos de sifflets, l'arrêté de M. le Maire nous revient en mémoire. Nous avons exprimé sommairement dans notre dernier numéro notre opinion sur l'efficacité du nouveau mode introduit dans la police des spectacles. Envisageons-le aujour-

d'hui sous ses trois points de vue pratiques, sous le rapport de l'art, des artistes, et sous celui des plaisirs du public.

Au premier aspect, il pourra sembler étrange qu'une feuille sociale consacre ses colonnes à la défense du sifflet, et nous croyons déjà entendre quelques comédiens victimes de la cabale ou de la sévérité de leurs juges, élever d'énergiques réclamations. Ils sont dans leur droit, certes, mais tout en nous déclarant en faveur de ce vieux mode de manifestation désapprobative, nous les prions de se rassurer, personne plus que nous ne leur est dévoué; plus que nous personne n'est ennemi de ce pouvoir souvent injuste du public qui pèse quelquefois sur des artistes de mérite. Nous rendons entière justice aux nobles sentiments qui ont inspiré à M. le maire l'ordonnance dont il est question. Dans le courant de l'année, alors que les débuts sont clos, elle nous paraît juste et d'une application facile, très facile même. En effet alors, quelques individus ont-ils le droit de poursuivre avec acharnement un acteur sorti victorieux de trois épreuves? Non; car à quoi serviraient les débuts, si on laissait à quelques perturbateurs la faculté de casser le jugement rendu par la majorité? Au reste, l'exploitation théâtrale deviendrait impossible, et la fortune du directeur serait à chaque instant compromise, car le théâtre, tel que nous le donne la société, est une entreprise commerciale que les lois doivent protéger. Dans une ville comme la nôtre, l'existence de trois cents familles y est attachée, et la faillite d'un directeur peut les plonger dans la misère. Voilà pour la morale, voici pour la justice maintenant.

L'immense majorité du public qui va demander au théâtre le délassement ou le plaisir, désire avant tout entendre les pièces, en recueillir les paroles, leur devoir des émotions; il paie pour cela, personne n'a donc le droit, sous prétexte que tel sujet déplaît, de troubler les jouissances de la majorité.

Dans les débuts, c'est tout autrement. Si vous prétendez anéantir le sifflet, remplacez-le par une manifestation plus en rapport avec notre époque, plus digne du juge, moins humiliante pour l'artiste qui est un homme et que vous devez respecter comme tel; jusque-là que le public conserve son droit et qu'il l'exerce. L'artiste aura toujours plus de garanties de quelque part que lui vienne le jugement, d'une cabale ou du directeur (car sachez le bien, il existe des directeurs capables de faire tomber un acteur), l'artiste aura, disons-nous, plus de garanties, puisqu'il sera plus facile au directeur de gagner les juges que de tromper le public.

Mais, dira-t-on, les juges seront choisis parmi les hommes les plus honorables? Soit. Fussent-ils choisis au sein du conseil municipal lui-même, ils seront d'autant plus faciles à tromper. Le chef de l'administration théâtrale aura à son service un trésor de doléances. Prétendra-t-il faire réussir un sujet peu rétribué, les sacrifices exorbitants auxquels l'expose son remplacement, deviendront une raison grave. S'il désire le renvoi d'un acteur, quel parti ne peut-il pas tirer des défauts de l'artiste qui l'embarrasse? Et puis, ne lui est-il pas loisible de ne le faire débuter que dans les rôles ingrats ou défavorables à son talent? Un directeur peut tout cela et bien autre chose encore, pour peu qu'il soit habile, car dans notre siècle de civilisation, on appelle habileté le succès d'une mauvaise action quand elle est profitable à son auteur. Les juges, ajoutons-le, ne connaissent pas, ne peuvent connaître les roueries de l'administration, les intrigues des coulisses. Entraînés par des obsessions venues de haut, influencés par celles de la direction et des gens qui la soutiennent (car à Lyon s'il y a des cabales contre elle, elle a des *souteneurs* qui n'y épargnent même pas leur bourse), que feront-ils? Savons-nous seulement si ces hommes si dévoués ne feront pas partie du comité des NEUF?

A leur insu, les juges seront donc injustes, et le désintéressement de leur arrêt ne les déchargera pas d'une responsabilité pénible; ils entendront crier à l'oppression; le vulgaire s'en ira répétant partout qu'on lui impose des comédiens d'autant plus détestables à ses yeux, qu'il sera resté étranger à leur admission.

Au surplus, cette mesure, au premier aspect si favorable aux artistes, ne peut leur être que très préjudiciable. Qu'il nous suffise pour le moment d'avoir indiqué succinctement, relativement à eux, les abus les plus dangereux; les débuts viendront confirmer notre jugement; nous les attendrons pour traiter à fond cette matière. Si toutefois, avant cette époque, notre opinion trouvait des contradicteurs, si de zélés indiscrets prétendaient nous taxer d'exagération, nous prenons l'engagement de prouver notre dire, de produire des faits, mais comme aujourd'hui, en restant étrangers à toute coterie, en écartant avec soin toute question personnelle. Nous n'entendons pas toutefois rester neutres dans la question; s'il nous fallait même alors arracher les masques, opposer artistes à directeur et directeur à artistes, puisque les uns et les autres seraient en cause, nous nous y résoudrions bien à regret. Mais il est des circonstances dans lesquelles il ne faut pas reculer. La vérité peut jaillir du scandale même; ce serait la balance de Brennus, malheur aux vaincus!

Mais si l'établissement d'un comité de neuf membres peut être préjudiciable à l'acteur, nous allons démontrer qu'il peut devenir également oppressif pour le directeur. Dans une ville où l'exploitation théâtrale dure toute l'année, l'artiste se cramponne. Pour peu qu'il soit intrigant (les comédiens les plus médiocres le sont presque tous), à force de démarches et d'instances, il réussira à se procurer des protecteurs puissants. Des actrices l'importuneront, et comment résister au doux

parler, au gracieux minois, aux charmantes importunités d'une jolie actrice? Combien de motifs que nous pourrions faire connaître ici, mais que nous taisons pour cause, seront allégués pour prendre par escalade l'omnipotente volonté de ce roi constitutionnel que sa charte ne défend point assez. Nous voulons bien croire qu'il sera assez fort pour résister aux réclamations ; il passera outre et engagera un autre sujet, bien ! Mais l'artiste expulsé se tiendra-t-il pour battu? Ne laissera-t-il point dans la ville ce qu'en argot théâtral on appelle une *queue?* Les partisans de l'exilé ne se coaliseront-ils jamais pour nuire au remplaçant. Le sifflet est prohibé. Mais le rire ne l'est pas. Joyeux ou strident et moqueur, un sourire bien combiné, jeté bien à propos au milieu d'une tirade pathétiquement dramatique, peut désarçonner le comédien le mieux à cheval sur son rôle, lui arracher la mémoire, affaiblir ou même anéantir ses moyens ; un mot absurde et plaisant a souvent glacé la verve d'un homme de génie, excité dans la salle entière une explosion d'hilarité. La gaîté est endémique de sa nature ; les neuf Catons du comité se laisseront-ils entraîner à la contagion? S'ils rient aussi, comment séviront-ils contre l'interrupteur? Si l'acteur a perdu mémoire ou contenance, oseront-ils prononcer son renvoi, les dignes aréopagistes? Malgré la cabale, l'admission est prononcée, je le suppose ; l'artiste n'y a rien gagné. C'est une guerre d'opposition désormais ; la presse, amie des réclamants citoyens, tournera contre lui sa formidable artillerie. Les camarades du malheureux seconderont le mouvement insurrectionnel et descendront peut-être (cela s'est vu), jusqu'à refuser de le servir ou à le démonter, dans ses rôles, par de fausses répliques. Dans ces occasions possibles, le pauvre directeur se trouverait en piètre condition. Il n'aurait d'autre ressource que celle de retirer à la victime ses rôles, d'engager un nouvel acteur (double em-

ploi). Au renouvellement des engagements, l'auteur de la cabale mettra tout en œuvre pour faire recommander le martyr aux juges qui, croyant servir la direction, lui imposeront une charge nouvelle. Combien d'exemples d'acteurs réengagés ou imposés ainsi aux directions ! Et au milieu de tout cela, que devient l'art? Et le public? L'art? il est bien question de lui au milieu de tous ces orages ! Le public? privé, lui, du droit d'émettre son opinion, peu soucieux des destins du nouveau venu, s'en rapportant du reste au chœur virginal des NEUF, il prend d'autres habitudes et cesse peu à peu de fréquenter le théâtre.

Voilà bien des inconvénients et des vices. Faut-il parler maintenant des embarras que causeront au directeur l'exploitation du théâtre des Brotteaux? nous en avons dit un mot déjà. Admettons en premier lieu que tous les sujets engagés pour l'année prochaine plaisent aux neuf (le public ne jugeant plus, il n'est plus question de lui), qui, je vous prie, prétendra interdire à cette portion du public qui s'arroge le droit de juger les débutants, celui d'aller siffler aux Brotteaux et casser la décision lyonnaise? Pense-t-on que la mairie de la Guillotière décalquera l'ordonnance de M. Terme, pour l'imposer à ses administrés d'outre-fleuve? La chose est peu vraisemblable. Le privilége exorbitant que le directeur de nos théâtres a eu le talent d'obtenir, semble trop préjudiciable à cette dernière localité. Chargés de défendre les intérêts de leur cité, les magistrats ne seconderont pas les vues du conseil municipal de Lyon. Dans cette hypothèse, la cabale aura ses coudées franches, les élus du comité seront moins à l'aise. Des scènes de désordre se produiront; le maire de la Guillotière interviendra, fera fermer le théâtre ou du moins défendra aux pauvres sifflés de se présenter de nouveau devant le public de sa commune. Ne pourrait-il pas advenir aussi que les habitants de

Lyon en vinssent jusqu'à enfreindre l'ordonnance pour confirmer le jugement porté au-delà du fleuve sur une terre de franchise? Au milieu des désordres qui suivront ce conflit, que deviendra le malencontreux directeur, si heureux quelques jours auparavant d'invoquer l'appui d'une telle ordonnance? Dans l'intérêt de l'art, de la ville et de nos plaisirs, puissions-nous être de très mauvais prophètes? Hélas! nous osons à peine l'espérer. La Guillotière, avec ses trente-cinq mille habitants, c'est-à-dire avec une population plus grande qu'il ne la faut pour avoir un directeur, une troupe et un théâtre à elle, avec des ressources qui lui permettraient d'accorder une subvention de 25,000 francs sans toucher à son budget, en cédant seulement à l'homme de son choix les 20 pour cent prélevables sur les bals du Cirque, les saltimbanques, etc.: la Guillotière doit voir de très mauvais œil les empiétements de sa populeuse et envahissante voisine.

Tout cela n'est-il pas d'une incontestable évidence. Nous pouvions dire beaucoup plus sur un sujet qui intéresse au plus haut point la curiosité publique. Mais nous nous apercevons un peu tard que notre but n'étant ni d'amuser l'oisiveté, ni de servir les passions, mais de propager de nobles doctrines. Nous avons outrepassé les bornes que nous nous étions imposées, et trop oublié peut-être notre premier dessein.

ANTONY LUYRARD.

Un artiste très distingué de notre ville, M. Menne, vient d'exécuter un médaillon représentant M. Félicien David. C'est une œuvre parfaite; on le trouvera prochainement en vente chez tous les marchands de musique et au bureau de la *Revue sociale*.

Le Gérant responsable : ANTONY THOMAS.

La Guillotière. Imprimerie de J.-M. BAJAT, rue des Trois-Rois, 1.